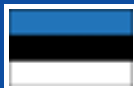


# SUISSE plus 10



**BREVIAIRE CH-EUROPE**

Élargissement de l'UE : défis et opportunités pour la Suisse



Estonie



Lettonie



Lituanie



Malte



Pologne



Slovaquie



Slovénie



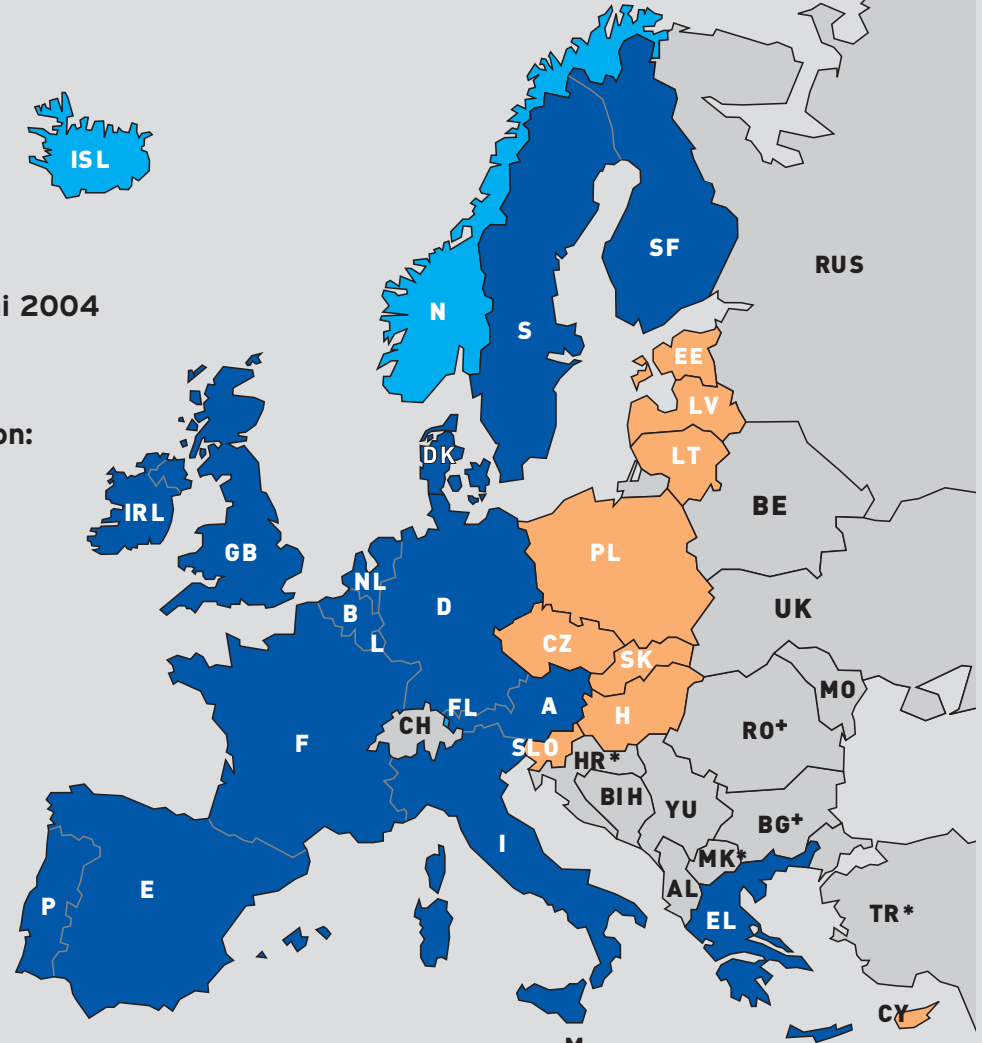
Hongrie



République  
tchèque



Chypre



- UE
- Membre de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004
- EEE: N, ISL, FL
- \* Candidats potentiels à l'adhésion: Croatie, Macédoine, Turquie
- + Candidats à l'adhésion : Bulgarie, Roumanie

Source : Bureau de l'intégration DFAE/DFE

POPULATION DE L'UE		
ANCIENS ÉTATS MEMBRES		
B	Belgique	10,2 mio
DK	Danemark	5,4 mio
D	Allemagne	82,5 mio
EL	Grèce	11,0 mio
E	Espagne	41,6 mio
F	France	59,6 mio
IRL	Irlande	4,0 mio
I	Italie	57,3 mio
L	Luxembourg	0,4 mio
NL	Pays-Bas	16,2 mio
A	Autriche	8,1 mio
P	Portugal	10,4 mio
SF	Finlande	5,2 mio
S	Suède	8,9 mio
GB	Royaume-Uni: Angleterre, Écosse, Irlande du Nord, Pays de Galles	59,3 mio
<b>TOTAL</b>		<b>380,1 mio</b>

Source: Eurostat 2003

NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES		
CY	Chypre	0,7 mio
CZ	République tchèque	10,3 mio
EE	Estonie	1,4 mio
H	Hongrie	10,2 mio
PL	Pologne	38,6 mio
SLO	Slovénie	2,0 mio
LV	Lettonie	2,4 mio
LT	Lituanie	3,5 mio
SK	Slovaquie	5,4 mio
M	Malte	0,4 mio
<b>TOTAL:</b>		<b>74,9 mio</b>

CH	Suisse	7,200 mio
BG	Bulgarie	7,800 mio
RO	Roumanie	21,800 mio
FL	Liechtenstein	0,033 mio
N	Norvège	4,500 mio
ISL	Islande	0,280 mio

Sources des chiffres mentionnés dans les portraits pays: Commission européenne (2002), Der Spiegel (2003).  
Les photos des portraits pays sont la propriété de la Commission européenne, les autres photos appartiennent aux différents auteurs.



**Impressum**  
août 2004, tirage 2700 (f), 20 000 (d)  
édition en français et en allemand

Rédaction  
**Osec Business Network Switzerland**  
Birgit Baumgartner, Lucia Döbeli, Florence Ferrer,  
Rolf M. Noll, Alessia Radaelli, Gerald Vogel

Bureau de l'intégration DFAE/DFE  
Adrian Solberger

**CREDIT SUISSE**  
Hans-Peter Wäfler

Europa Institut an der Universität Zürich  
Nicolas Lilienthal

Chambre de commerce Suisse-Europe centrale (SEC)  
Max Steiner

Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI)  
Pernille Budtz

Amt für Wirtschaft und Arbeit des Kantons Zürich  
Thomas Bolleter, Stephan Kux

Paul Aenishänslin  
Andreas Künzli

Avec le soutien du Bureau de l'intégration DFAE/DFE

Traduction  
CLS, Corporate Language Services AG, Zurich

Mise en page  
www.gebertonline.com

Imprimerie  
Kantonale Druckmittelzentrale (KDMZ)

Copyright  
Europafachstelle des Kantons Zürich

- 2** Elargissement de l'UE – opportunités et défis pour la Suisse
- 4** Tour d'horizon historique de l'Europe centrale et orientale
- 8** Elargissement de l'UE – Vue d'ensemble
- 11** Conséquences politiques pour la Suisse
- 16** Exemples de sociétés : Heitzmann AG et Rüeger SA
- 20** Conséquences économiques pour la Suisse
- 26** Exemples de sociétés : Oertli Induflame et Batitech
- 30** Conquête du marché dans les nouveaux Etats membres
- 36** Exemple de société : Trüb AG
- 38** A la découverte des nouveaux Etats membres
- 58** L'Europe après l'élargissement : Club privilégié ou « maison européenne commune » ?
- 62** A la découverte des candidats à l'adhésion
- 66** Dix bonnes raisons pour un élargissement
- 68** Vos partenaires lors de la conquête des marchés
- Credit Suisse
  - Europa Institut an der Universität Zürich
  - Osec Business Network Switzerland
  - Chambre de Commerce Suisse – Europe Centrale (SEC)
  - Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI)

# Elargissement de l'UE – opportunités et défis pour la Suisse

Le 1<sup>er</sup> mai a été un jour historique dans l'histoire de l'Union européenne. Un continent s'est enfin resoudé après des décennies de séparation engendrées par la Guerre froide. Avec dix nouveaux Etats membres, l'UE gagne en diversité, en capacité d'innovation et en potentiel économique. Le marché unique s'est enrichi de 75 millions de consommateurs et sa population représente désormais 475 millions de personnes. Le nombre de langues officielles passe de 11 à 20.

**La Suisse, quant à elle, est confrontée à de nouveaux défis et se voit offrir de nouvelles opportunités.**

## Libre circulation des personnes

L'extension des accords bilatéraux aux nouveaux Etats membres constitue le premier défi. La libre circulation des personnes donne accès à une réserve de main-d'œuvre qualifiée et motivée. Les expériences faites à ce jour avec la libre circulation et les délais de transition prolongés pouvant atteindre sept ans relativisent les craintes concernant une immigration massi-

ve. Des mesures d'accompagnement empêchent le dumping salarial. La volonté de migration dans l'UE est globalement très faible, d'autant plus que la croissance rapide crée également des emplois intéressants dans les nouveaux Etats membres. Les nouvelles règles prendront effet pour la Suisse au plus tôt en 2005.

## Ouverture du marché

L'ouverture des nouveaux marchés constitue le second défi. Au contraire des entreprises allemandes, autrichiennes ou italiennes, les entreprises suisses sont encore peu représentées. Au regard de sa quote-part actuelle de 2,6 % de toutes les exportations suisses, le commerce avec les pays d'Europe centrale et orientale recèle un potentiel de croissance évident. Il s'avère que l'Autriche a su tirer parti des opportunités avec une quote-part de près de 12 % de toutes les exportations. Avec une croissance de 3 à 4 % et de gros investissements dans les équipements et les infrastructures, les produits de qualité suisse sont très recherchés en Europe centrale et orientale. Les accords bilatéraux assurent une égalité des chan-

**Nous vous souhaitons beaucoup de succès sur le marché unique européen.**

- Michael Ambühl, Ambassadeur, chef du Bureau de l'intégration DFAE/DFE



- Conseillère d'Etat, Directrice de l'économie du Canton de Zurich



2012

ces, par exemple à travers la diminution des obstacles techniques au commerce ou dans le domaine des marchés publics. L'accès au marché est particulièrement difficile pour les PME. Différents organismes peuvent les soutenir dans leurs efforts.

#### Une concurrence accrue

A l'inverse, on constate également une assez forte augmentation des importations en provenance des nouveaux Etats membres. De nouveaux concurrents se pressent sur le marché suisse dans les domaines de l'agriculture, de la construction de véhicules, de la construction mécanique, de l'ameublement et des textiles. Les Etats d'Europe centrale et orientale gagnent également en attrait comme sites de production. Des impôts moins élevés, une bureaucratie allégée et surtout un coût de la vie plus intéressant et, partant, des salaires plus bas, assurent la compétitivité de la fabrication. Ceci accentue la pression sur la Suisse connue pour ses prix élevés, au grand bénéfice des consommateurs. La survie de nombreuses PME serait toutefois menacée si elles ne parvenaient pas à associer le travail de qualité suisse avec des coûts de production bas à l'Est et à conquérir de nou-

veaux marchés. Le poids économique des marchés de croissance d'Europe centrale et orientale étant comparativement faible à l'heure actuelle, les conséquences de l'élargissement sur l'économie suisse dans son ensemble restent limitées. A long terme, la Suisse peut toutefois tabler sur une croissance durable de son produit intérieur brut de 0,2 à 0,5 %, soit un à deux milliards de francs supplémentaires par an, grâce à l'élargissement de l'UE.

#### Le nouveau visage de l'Union européenne

L'UE des vingt-cinq est différente de l'UE des quinze. L'élargissement l'a mobilisée pour longtemps. Il s'agit à présent de tirer parti des opportunités de cette ouverture du marché et de surmonter les défis. Le présent guide a pour vocation de vous y aider. Outre une présentation succincte des principaux changements, vous saurez où obtenir de l'aide ou des informations supplémentaires. Les organisations partenaires, le Credit Suisse, l'Osec Business Network Switzerland, la SEC, la SOFI, le Bureau de l'intégration DFAE/DFE, la Direction de l'économie du Canton de Zurich et le Europa Institut an der Universität Zürich vous assisteront volontiers.

**Nous vous souhaitons  
beaucoup de succès sur le  
marché unique européen.**

- Daniel Küng  
CEO Osec  
Business Network  
Switzerland



- Roger Zäch  
Directeur du Europa  
Institut an der  
Universität Zürich



# Tour d'horizon historique de l'Europe centrale et orientale

**Etude historique de l'identité européenne des nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale.** Lors du rétablissement de relations anciennes entre pays et Etats interrompues par des circonstances historiques malheureuses, il est non seulement légitime mais aussi politiquement opportun et économiquement pertinent de chercher des points communs dans un lointain passé afin de renouer avec de vieilles traditions et de les ranimer. Au fil de leur histoire longue et compliquée, les nouveaux Etats membres d'Europe du Nord-Est et d'Europe du Centre et de l'Est peuvent en effet invoquer une expérience commune avec l'Europe de l'Ouest, qui, à certaines époques, leur a d'ailleurs valu un bel essor économique. La présente étude a pour objectif d'en donner quelques exemples, en cherchant notamment à déterminer ce que les nouveaux pays de l'UE ont finalement en commun avec l'Europe (occidentale).

## **Une appartenance à l'Europe occidentale**

On constate dans un premier temps que l'Europe

occidentale a été rejointe par des pays de tradition luthérienne et protestante ou à prédominance catholique tels que l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie et la Slovaquie.

Les Lettes baltes et les Estes finno-ougriens ont été christianisés et rattachés au Saint Empire romain par la mission orientale allemande au Moyen Age. La Hanse, première confédération économique importante en Europe, a existé du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. s'étendant non seulement aux pays Baltes et à la Pologne, mais aussi à certaines régions d'Europe centrale et occidentale, d'Angleterre, de Scandinavie et de Russie. Au cours de leur histoire, les pays Baltes ont donc principalement subi des influences culturelles allemandes, suédoises et russes.

## **Les héritiers de Charlemagne**

Depuis l'intégration des Slaves de Bohême à l'Empire carolingien par Charlemagne vers l'an 800, la Bohême et la Moravie qui formaient le cœur de la Tchéquie ont été inféodées au royaume des Francs

Sir Winston Churchill

le 19 septembre 1946

dans son discours

à l'université de Zurich :

« Therefore I say to you:

Let Europe arise! »



orientaux puis au royaume de Germanie. Au XIII<sup>e</sup> s., la Bohême et d'autres territoires, notamment slovènes au Sud, tombèrent définitivement aux mains de la maison de Habsbourg, qui fit elle-même partie intégrante du Saint Empire romain (germanique) pendant des siècles. Sous le règne de Charles IV le Sage (1316–1378) de la maison de Luxembourg, Prague et la Bohême connurent un dernier apogée européen. Bismarck l'aurait également compris par la suite : « Qui tient la Bohême, tient l'Europe ».

Les Magyars venus de l'Oural se sont ouverts au christianisme et à la culture occidentale avec une étonnante facilité et sans poser de conditions. Le royaume de Hongrie n'a certes jamais fait partie du Saint Empire romain germanique mais avec la Slovaquie (« Haute Hongrie ») il fit partie intégrante de la monarchie des Habsbourg jusqu'en 1918, qui s'est distinguée dans la lutte contre les incursions turques et dans la Contre-Réforme.

Sur un plan économique, la région périphérique d'Europe centrale et orientale fournissait des produits agraires et des matières premières aux centres urbains d'Europe occidentale et jouait le rôle de marché de production, généralement contrôlé par

les capitaux des commerçants d'Allemagne méridionale, d'Italie du Nord et de Hollande.

### De la Renaissance au siècle des Lumières

D'un point de vue culturel, l'Europe centrale et orientale a été touchée par la Renaissance et par l'Humanisme aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., puis par le Baroque et les Lumières. Elle a bien évidemment aussi connu le féodalisme et l'absolutisme. La Réforme au XVI<sup>e</sup> s. a eu une influence durable sur la formation des différentes langues nationales d'Europe orientale que sont l'estonien, le letton, le lituanien, le polonais, le tchèque, le hongrois et le slovène, globalement valorisées par l'éclosion de leur propre littérature. Le latin est par ailleurs resté en usage en Europe centrale et orientale pendant des siècles, non seulement pour la liturgie de l'Eglise catholique romaine, mais aussi pour les actes, les écrits, l'éducation, les affaires et la science où il revêtait un statut officiel.

Après une relative prospérité au Moyen Age et au début de l'époque moderne, la plupart des peuples d'Europe centrale et orientale ont progressivement subi la pression de leurs voisins émergents, à

savoir la Russie à l'Est, la Prusse et l'Autriche des Habsbourg à l'Ouest et l'Empire ottoman au Sud.

### **Les bouleversements inhérents et consécutifs à la Première Guerre mondiale**

Au sortir de la Première Guerre mondiale, l'effondrement de la double monarchie austro-hongroise a débouché sur l'indépendance de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Slovénie (dans le cadre du royaume unifié des Serbes, des Croates et des Slovènes, puis du royaume de Yougoslavie à partir de 1929). Parallèlement, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie échappèrent à l'influence russe qui s'était étendue sur ces pays au XVIII<sup>e</sup> s. et formèrent de nouveaux Etats nationaux d'envergure plutôt modeste.

Durant l'entre-deux-guerres, l'avènement initialement réussi de la démocratie dans les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale fut rapidement anéanti par l'instauration de régimes dictatoriaux. A l'exception de la Tchécoslovaquie, l'autoritarisme gouvernemental devint vite la règle sous l'influence du fascisme. Suite à la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes en Allemagne, de

nouveaux malheurs ne tardèrent pas à s'abattre sur les peuples d'Europe centrale et orientale. Le Protectorat de Bohême et Moravie fut formé en mars 1939 et intégré au Reich. Après avoir proclamé son indépendance, la Slovaquie se plaçait, quant à elle, sous la protection de l'Allemagne. L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1.9.1939 est généralement considérée comme point de départ de la Seconde Guerre mondiale. La Hongrie est entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne en 1941, laissant la Wehrmacht s'y installer. La Slovénie a également été occupée par les troupes allemandes en 1941 avant d'être partagée entre la Hongrie, l'Allemagne et l'Italie. Par suite du protocole secret du fameux pacte de non-agression germano-soviétique de 1939 qui délimitait les zones d'influence en Europe orientale, l'armée soviétique occupa les trois pays Baltes en 1940 avant que Moscou ne les intègre à l'Union soviétique comme républiques communistes en 1944.

### **Autodétermination des Etats-nations, démocratie et droits de l'homme**

L'odyssée des nations d'Europe centrale et orientale et du Nord-Est qui furent aussi les victimes de la guerre froide a pris fin avec l'effondrement du « real socialisme », système dans lequel les Etats membres d'Europe centrale et orientale furent embrigadés comme « démocraties populaires » ou républiques soviétiques sous le joug communiste, de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1989-91. Deux objectifs importants ont été atteints : satisfaction d'un désir d'autodétermination nationale, de démocratie et de respect des droits de l'homme longtemps réprimé d'une part, réintégration dans le giron européen après une longue absence d'autre part.

# Elargissement de l'UE – Vue d'ensemble

Depuis 1952, soit depuis plus de 50 ans désormais, la Communauté européenne puis l'Union européenne (UE) contribuent à la paix et à la stabilité en Europe. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2004, l'UE comptait quinze Etats membres et vient à présent de s'enrichir de dix Etats supplémentaires, soit 25 au total. Parmi les nouveaux Etats membres figurent l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Hongrie et la partie grecque de Chypre. Les négociations d'adhésion se poursuivent par ailleurs avec la Bulgarie et la Roumanie. La Croatie, la Macédoine et la Turquie sont candidates à l'adhésion, mais aucune négociation n'a encore été engagée avec elles à ce sujet.

## Historique de l'élargissement

L'élargissement opéré en 2004 représente une étape cruciale dans les élargissements de l'UE à ce jour. Les six Etats fondateurs de la Communauté, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, se sont pour la première fois élargis en 1973 au

Danemark, à l'Irlande et au Royaume-Uni. Vinrent ensuite la Grèce en 1981, le Portugal et l'Espagne en 1986 et pour finir la Finlande, l'Autriche et la Suède en 1995.

## Ouverture de la perspective d'adhésion et critères de Copenhague

La chute du Rideau de fer en 1989-1990 a placé les Etats européens, à l'Est comme à l'Ouest, devant le défi de redéfinir totalement leurs relations et de surmonter la division de l'Europe. L'UE a décidé de proposer aux pays d'Europe centrale et orientale la perspective d'une adhésion et ces pays ont accepté de déployer les efforts de réforme nécessaires à la réalisation de cette perspective. Aussi le Traité sur l'Union européenne de 1992 prévoit-il que tout Etat européen peut demander à devenir membre de l'Union.

Le Conseil européen de 1993 a concrétisé cette perspective d'adhésion dans les « critères de Copenhague ». Pour adhérer, les pays candidats doivent remplir les conditions suivantes :

**Robert Schuman**, ministre

français des affaires étrangères

de 1948 à 1953, père du plan

Schuman, dans son discours

du 9 mai 1950 :

« L'Europe ne se fera pas d'un

coup, ni dans une construction

d'ensemble : elle se fera par

des réalisations concrètes, créant

d'abord une solidarité de fait. »



- des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme et la protection des minorités (critère politique) ;
- une économie de marché viable et la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union européenne (critère économique) et
- la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion, soit de reprendre toute la législation de l'UE (critère de la reprise de l'acquis communautaire) et de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

### Accords européens et accords d'association

Dans les années quatre-vingt-dix, l'UE a conclu des accords européens avec les Etats d'Europe centrale et orientale. Ces accords visaient d'une part la libéralisation du commerce avec l'Union européenne et d'autre part l'alignement juridique sur le droit de l'Union en vue de préparer l'adhésion à l'UE. Des accords d'association existent depuis 1964 avec la Turquie, depuis 1971 avec Malte et depuis 1973 avec Chypre. Le but de ces accords était

de former une union douanière avec l'UE qui fut atteinte avec la Turquie en 1995.

### Le processus d'adhésion

Le Conseil européen a fixé en 1997 que le respect des « critères de Copenhague » constitue un préalable à l'ouverture de toute négociation. En revanche, les critères économiques et l'acquis doivent être appréciés « d'une manière prospective et dynamique ». Le Conseil a décidé d'engager des négociations d'adhésion avec les dix nouveaux pays de l'UE en 1998 et avec la Roumanie et la Bulgarie en 1999.

Le 16 avril 2003 à Athènes, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats participants ont signé solennellement le Traité d'adhésion après la conclusion de ces négociations. Le traité établit les conditions d'adhésion des dix pays candidats au 1<sup>er</sup> mai 2004. Il a dû être ratifié par tous les Etats contractants. Aucun référendum n'ayant été prévu à ce sujet dans aucun des anciens Etats membres, la ratification a été confiée aux parlements. Les négociations avec la Bulgarie et la Roumanie seront poursuivies dans la perspective de leur adhésion en 2007.

### **Adhésion et délais de transition**

Les dix nouveaux Etats membres sont devenus, le 1<sup>er</sup> mai 2004, membres à part entière de l'UE. Egaux en droit, ils contribuent depuis aux institutions de l'UE. A partir de cette date, le droit européen est en principe applicable dans ces pays. Dans certains domaines (liberté de circulation des travailleurs, contrôles frontaliers, agriculture), des délais de transition ont cependant été convenus. De la sorte, le marché unique européen est étendu aux nouveaux Etats membres.

### **Dimension économique et politique**

Quelque 75 millions d'habitants des nouveaux Etats membres ont rejoint l'UE, qui forme dès lors un espace économique de près de 450 millions d'habitants et, partant, le plus grand marché unique au monde. Elle est ainsi parfaitement armée pour relever les défis de taille posés par la concurrence mondiale.

L'élargissement de l'Union européenne répond en outre à l'espoir d'un transfert de la réussite du modèle de l'UE et de ses valeurs de démocratie, de primauté du droit, de protection des droits de

l'homme et des minorités dans les pays d'Europe centrale et orientale. La paix et la liberté, la sécurité et la stabilité politique peuvent ainsi être durablement garanties. L'élargissement contribue également à surmonter la division artificielle de l'Europe.



## Conséquences politiques pour la Suisse

« Personne ne peut et ne voudra prétendre sérieusement qu'une cohabitation pacifique et sûre à long terme en Europe serait possible » déclare le Commissaire européen Günter Verheugen, « si les peuples qui ont le plus souffert de la division de l'Europe étaient exclus de l'intégration par pur égoïsme. C'est pour-quoi, du point de vue historique, l'élargissement a clairement un fondement moral qu'aucun démocrate ne mettra jamais en doute. »

Par ses propos, Günter Verheugen replace « l'élargissement à l'Est » dans le contexte du projet de paix européen que constituait l'UE à l'origine et qu'elle est toujours restée : un projet de préservation de la paix par le biais de l'intégration économique et de la prospérité commune, fondé sur les valeurs communes des droits de l'homme, de la démocratie et de l'économie de marché sociale.

L'élargissement de l'Union européenne met un terme définitif à la division de l'Europe telle qu'elle est née de la guerre froide et constitue donc un pas décisif sur le chemin de la paix et de la stabilité sur ce continent. Les prévisions de croissance démontrent que ce pas supplémentaire a aussi des répercussions économiques favorables pour tous. A

long terme, les quinze Etats actuels de l'UE tablent sur une augmentation durable de leur produit intérieur brut de 0,5 à 0,7 % grâce à cet élargissement.

### La Suisse profite de l'élargissement de l'UE

La Suisse profite elle aussi de l'élargissement de l'UE et ce à double titre : au plan politique, elle a tout à gagner de la stabilisation et de la consolidation de la liberté et de la démocratie. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a largement contribué au passage des anciens Etats communistes d'Europe de l'Est à la démocratie et à l'économie de marché. Au plan économique, la Suisse profite de l'agrandissement du marché unique européen, d'une simplification de l'accès aux marchés de croissance d'Europe centrale et orientale, de l'ouverture d'une réserve de main-d'œuvre intéressante et d'une meilleure sécurité pour ses investissements dans les nouveaux Etats membres. L'augmentation du PIB suisse pourrait osciller à long terme entre 0,2 et 0,5 % grâce à l'élargissement de l'UE.

L'élargissement de l'UE a comme conséquence pour la Suisse l'extension de l'accord de libre-échange de 1972 et des accords bilatéraux I de 1999 aux

dix nouveaux Etats membres. En mai 2003, le Conseil fédéral a dressé un premier bilan positif des accords bilatéraux I qui ont pris effet le 1er juin 2002. Selon *economiesuisse*, l'organisation faîtière de l'économie, les accords sont « indispensables et incontournables ».

L'importance économique de ces accords va encore augmenter du fait de leur extension aux nouveaux membres de l'UE : les accords facilitent l'accès des entreprises suisses aux marchés d'Europe centrale et orientale avec leur quelque 75 millions de consommateurs potentiels, des taux de croissance élevés et un besoin de rattrapage considérable. En conséquence, le Conseil fédéral estime que l'extension des accords bilatéraux constitue une mesure avantageuse et une opportunité économique pour la Suisse.

### **Une ouverture progressive et contrôlée des marchés de l'emploi**

Tous les accords ont été automatiquement adaptés à l'exception de l'accord sur la libre circulation des personnes : accord de libre-échange de 1972 et accords de 1999 sur les obstacles techniques au com-

merce, les marchés publics, la recherche, les transports terrestres, le transport aérien et l'agriculture. En revanche, l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes a dû être négociée.

Un protocole additionnel à l'accord sur la libre-circulation des personnes définit un régime transitoire approprié pour une ouverture progressive et contrôlée des marchés du travail aux dix nouveaux Etats membres : la Suisse bénéficie du même régime transitoire qui s'applique également entre les Etats membres actuels de l'Union et les nouveaux Etats membres. En d'autres termes, elle peut maintenir les restrictions nationales relatives au marché du travail (p. ex. priorité des travailleurs nationaux et contrôle des salaires) jusqu'au 30 avril 2011. Par ailleurs, la clause de sauvegarde issue de l'accord de libre-circulation existant et qui est valable jusqu'en 2014 permet la réintroduction de contingents en cas d'immigration excessive. Pendant la période transitoire jusqu'en 2011, la Suisse accordera aux nouveaux Etats membres des contingents croissants (au maximum 3000 personnes munies d'une autorisation de séjour de longue durée et au maximum 29 000 personnes séjournant pour une courte pé-

Wlodzimierz Cimoszewicz,  
ministre polonais des affaires  
étrangères depuis 2001:  
« Un avenir nouveau et quelque  
peu incertain n'est pas une  
raison d'avoir peur mais une  
chance d'exploiter pleinement  
les talents et les capacités de  
notre peuple à s'adapter. »

riode). Les prestataires de services transfrontaliers dans certains secteurs (bâtiment, nettoyage des bâtiments, sécurité, jardinage) ainsi que les autorisations de séjour d'une durée inférieure à quatre mois seront également soumis à des restrictions relatives au marché du travail (priorité des travailleurs nationaux, contrôle des salaires, soumissions aux exigences suisses en matière de qualification).

A titre de comparaison, la priorité des travailleurs nationaux (préférence accordée au candidat indigène à un emploi) a été supprimée depuis le 1er juin 2004, dans le cadre du régime transitoire avec les quinze Etats membres actuels de l'Union. D'ici au 31 mai 2007, des contingents fixant le nombre de personnes effectuant un séjour de longue durée à 15 000 et celui des personnes séjournant pour une courte période à 115 000 continueront toutefois à s'appliquer aux travailleurs originaires de l'UE.

### Possibilités de référendum et guillotine

La décision d'élargir l'accord sur la libre-circulation des personnes est prise par la voie d'un arrêté fédéral soumis au référendum facultatif. En cas d'échec

de cette extension, la Suisse devra cependant s'attendre à ce que l'UE dénonce cet accord, parce que cette dernière ne tolérera pas longtemps que ses pays membres soient divisés en deux catégories. En vertu de la clause dite de la « guillotine », cela aurait pour conséquence d'abroger automatiquement les six autres accords sectoriels de 1999.

L'accord sur la libre circulation des personnes est sans doute le plus important des Bilatérales I, économiquement parlant. L'extension de la libre-circulation des personnes facilite d'une part le détachement de personnel suisse dans les pays d'Europe centrale et orientale. D'autre part, elle assure l'ouverture d'un vivier de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée important originaire de ces mêmes pays. Plusieurs secteurs économiques suisses (soins médicaux, tourisme et hôtellerie, agriculture) ont déjà manifesté leur intérêt pour ces nouveaux marchés de la main-d'œuvre.

A l'inverse, la libre circulation des personnes vaudra évidemment aussi pour les Suisses qui souhaiteraient vivre et travailler dans un pays de l'Union. L'activité de conseil des autorités fédérales et cantonales laisse à penser que l'intérêt des salariés

## Questions et réponses

- **Les disparités salariales sont parfois très fortes entre la Suisse et les nouveaux Etats membres. N'y a-t-il pas un risque d'immigration massive de travailleurs est-européens en Suisse ?**

Non, une immigration massive n'est pas à craindre. Le protocole additionnel à l'accord de libre circulation des personnes prévoit pour les nouveaux Etats membres des délais de transition jusqu'en 2011 voire 2014 en ce qui concerne la clause de sauvegarde. Pendant ces périodes, l'arrivée des travailleurs originaires des nouveaux Etats membres sera contingentée et il ne faut pas oublier que le niveau de vie desdits pays continuera à s'améliorer grâce à des taux de croissance élevés. Les expériences faites jusqu'ici et les prévisions formulées dans les études scientifiques permettent en outre de conclure qu'il ne faut pas s'attendre à de forts flux migratoires : Il ne s'est jamais produit d'émigration massive des pays à bas salaires vers les pays à hauts salaires lors des élargissements précédents de l'UE. En ce qui concerne l'élargissement à l'Est, l'UE table sur un potentiel migratoire à long terme de 1% de la population en âge de travailler, soit quelque 222 000 personnes par an au cours des cinq premières années. Selon les études, l'Allemagne absorbera deux tiers des émigrants et l'Autriche un dixième.

suisses pour un séjour dans l'Espace économique européen a considérablement augmenté.

### Risques et mesures préventives

Ces nouvelles opportunités ne vont pas sans susciter certaines craintes : peur d'une immigration massive, d'un dumping salarial étranger ou d'une exploitation abusive des assurances sociales suisses résultant de l'extension de la libre circulation des personnes. Ces craintes sont prises au sérieux. C'est la raison pour laquelle le régime transitoire évoqué, qui prévoit une ouverture progressive et contrôlée, a été négocié avec les nouveaux membres de l'Union. A cela s'ajoute le fait que la Suisse statuera sur le maintien de l'accord de libre circulation des personnes par la voie d'un arrêté fédéral référendaire en 2009. Le peuple dispose donc d'une possibilité de référendum, qui lui permettrait en quelque sorte un freinage d'urgence si les mauvaises expériences venaient à se multiplier.

Abstraction faite de ces mesures préventives, il est peu probable que l'extension de la libre circulation des personnes s'accompagne d'effets indésirables pour les raisons suivantes :

- Les **mesures d'accompagnement** contre le dumping salarial qui s'appliquent également aux salariés venus des nouveaux Etats membres de l'UE offrent une protection contre la concurrence étrangère à bas salaires. En cas de sous-enchère abusive et répétée, ces mesures permettent notamment de déclarer de force obligatoire les conventions collectives avec les salaires minima et les horaires de travail qu'elles comportent ou de promulguer des contrats-types avec des salaires minimaux. Les mesures d'accompagnement n'ayant pris effet qu'en juin 2004, aucune expérience n'est encore disponible actuellement. Le Conseil fédéral accorde cependant une grande valeur à la mise en œuvre résolue et efficace de ces mesures, qui s'appliqueront également aux ressortissants des nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale lors de l'extension de l'accord de libre circulation.
- L'exploitation abusive des assurances sociales suisses, ce qu'on appelle parfois le « **tourisme social** » n'est pas à redouter, pour la simple raison que la libre circulation des personnes ne s'applique pas aux chômeurs. Les travailleurs de l'UE

### ■ La libre circulation des personnes comporte-t-elle un risque de sous-enchère des salaires habituels en Suisse par des travailleurs à bas salaires ?

Non. Les mesures dites d'accompagnement contre le dumping salarial et social qui ont pris effet en juin 2004 et permettent d'agir contre les sous-enchères salariales abusives. Ces mesures offrent la possibilité de déclarer plus aisément de force obligatoire les conventions collectives ou de promulguer des contrats-types avec des salaires minimaux. Selon les expériences faites par l'UE, la libre circulation des personnes n'a pas débouché sur un nivellement des salaires entre Etats à niveau salarial bas et élevé.

### ■ Les travailleurs étrangers ne prendront-ils pas la place des travailleurs suisses ?

L'économie s'intéresse notamment à l'ouverture des marchés du travail d'Europe centrale et orientale, car le marché de l'emploi suisse n'offre pas un potentiel de recrutement suffisant dans certains secteurs, tels que les soins médicaux, le tourisme et l'hôtellerie ou l'agriculture. Une concurrence accrue entre salariés pourra

ne peuvent donc pas s'établir en Suisse sans contrat de travail valide. Deuxièmement, un droit à l'indemnité de chômage ne naît que si le délai de cotisation minimum en Suisse est écoulé.

- Les expériences faites jusqu'ici et les prévisions scientifiques permettent d'ailleurs de conclure qu'il ne faut pas s'attendre à de **forts flux migratoires**. A l'occasion d'élargissements antérieurs, l'Union européenne a déjà fait de nombreuses expériences en matière de libre circulation des personnes. Il ne s'est jamais produit d'émigration massive des pays à bas salaires vers les pays à hauts salaires. En ce qui concerne l'élargissement à l'Est, l'UE table sur un potentiel migratoire à long terme de 1 % de la population en âge de travailler des nouveaux États membres, soit quelque 222 000 personnes par an au cours des cinq premières années. Selon une autre étude de l'UE, cette émigration se concentrera sur les zones limitrophes des pays voisins : l'Allemagne absorbera deux tiers des émigrants et l'Autriche un dixième. Les premières expériences de la Suisse avec l'accord de libre circulation ne révèlent pas non plus de pression mi-

gratoire excessive. Les 15 000 autorisations de séjour longue durée contingentées chaque année ont donné lieu à une forte demande comme on pouvait s'y attendre et ont été entièrement épuisées, seule la moitié des autorisations de séjour de courte durée a en revanche été utilisée.

aussi se manifester dans certains secteurs, sachant que les travailleurs suisses pourront désormais étendre leur recherche d'emploi à l'ensemble du marché unique européen. Il ne devrait toutefois pas y avoir de pression généralisée sur les salaires. N'oublions pas que les travailleurs étrangers devront également supporter le coût de la vie en Suisse.

- **N'y a-t-il pas un risque de voir arriver les étrangers de l'UE en Suisse dans le seul but de profiter de l'assurance chômage suisse ?**

Non, des mesures ont été prises pour prévenir le « tourisme social ». Premièrement, la libre circulation des personnes ne s'applique pas aux chômeurs. Les travailleurs de l'UE ne peuvent pas s'établir en Suisse sans contrat de travail valable. Deuxièmement, un droit à l'indemnité de chômage ne naît que si le délai de cotisation minimum en Suisse est écoulé.

## Une technologie de pointe suisse en Pologne grâce aux directives environnementales

**Le producteur de bois Heitzmann AG installé** à Schachen dans le canton de Lucerne a pu fêter son premier siècle d'existence réussie en Suisse en 2003. Il y avait toutefois encore une autre raison de faire la fête : cela fait en effet un an que la Pologne bénéficie elle aussi des solutions de chauffage alternatif. Heitzmann AG s'est vue décerner le Prix Solaire Suisse 1999/2000 et 2001/2002.

Les conséquences dramatiques de l'industrie lourde sur l'environnement constituent l'un des plus gros passifs de l'ancien bloc communiste. Il n'est donc guère surprenant que l'alignement rapide de la législation environnementale sur les normes occidentales figure parmi les priorités de l'élargissement de l'UE. Les nouvelles obligations en matière de production respectueuse de l'environnement offrent de belles opportunités aux investisseurs étrangers.

Heitzmann AG s'est elle aussi aperçue que la Pologne avec ses quelque 40 millions d'habitants constituait un marché important pour la commercialisation de produits à forte composante technologique.

Heitzmann Polska opère depuis la mi 2002 à Milomlyn, un village de Mazurie, la région située au Nord-Est de la Pologne, et emploie huit personnes. Il est prévu de porter les effectifs à 30 ou 40 personnes.

Le directeur de la société, Jack Spescha, considère que les perspectives d'avenir sont excellentes, car la Pologne avec sa composante agricole relativement importante et une réserve forestière quasi inépuisable, offre des conditions optimales pour la technique de chauffage écophile des chaudières à bûches. De plus, aucun produit comparable offrant un standard technologique aussi élevé n'est actuellement disponible sur le marché polonais. Dans l'optique de ce nouveau marché de production et de commercialisation, la stratégie de Heitzmann AG l'affirme haut et fort : « Nous produisons en Suisse pour la Suisse et en Pologne pour la Pologne ».

Derrière le succès de la conquête de ce marché se cache un travail acharné qui a permis de surmonter bien des obstacles, par exemple la com-

Heitzmann AG

Gewerbering  
6105 Schachen  
Tél. 041 499 61 61  
Fax 041 499 61 62  
mail@heitzmann.ch, www.heitzmann.ch



mercialisation d'un produit techniquement complexe à des coûts de fabrication relativement élevés, même pour la Pologne. Ou les procédures d'agrément et d'enregistrement compliquées et parfois opaques, qui ne correspondent pas aux processus auxquels nous sommes habitués chez nous. En définitive, ce sont plutôt les défis en eux-mêmes qui importent et non les obstacles.

Les soutiens variés dans le pays et à l'étranger sont tout aussi déterminants pour la réussite ou l'échec de la conquête d'un marché. Notamment durant la phase délicate du lancement, il est utile de s'informer sur les instruments de financement et les prestations de conseil éventuels. Ainsi, Heitzmann AG a bénéficié d'un soutien financier de la fondation polonaise Ecofund, dans le cadre d'un programme de réduction des émissions polluantes. Malheureusement, la fondation n'a pas voulu prolonger le contrat qui a expiré fin 2003, privant du même coup la société de moyens de financement indispensables.

Durant la phase initiale d'accès au marché, une étude de marché et la phase pilote ont été financées par un prêt du Start-up Fund du seco géré par la

Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI). Conformément à sa mission de soutien aux projets d'investissements d'entreprises suisses dans les pays en développement ou en transition, la SOFI a également assisté Heitzmann AG de ses conseils pendant la phase préparatoire qui a duré plusieurs années.

De nombreuses questions touchant à l'adhésion de la Pologne à l'UE n'ont pas encore trouvé de réponse, par exemple l'évolution des salaires, des matières premières et des prix de l'immobilier. Mais une chose est sûre, pour l'entreprise l'élargissement de l'UE est également synonyme de développement de Heitzmann AG.

« L'adaptation locale des dispositions légales polonaises en matière d'environnement aux normes d'Europe occidentale pourrait entraîner une demande d'investissements supplémentaires dans des produits technologiques de pointe. »

# Une stratégie «glocale» comme clé de succès en Pologne et en République tchèque

**L'entreprise familiale Rüeger SA** a été fondée en 1942 à Crissier, dans le canton de Vaud. Plus de soixante ans après sa fondation, le siège social tout comme le site de production de Rüeger SA sont encore localisés en Suisse romande. Cette PME qui emploie une centaine de personnes en Suisse et environ cent soixante-dix dans le monde est leader dans le secteur des instruments de mesure de température et de pression pour une clientèle très spécifique, active dans des domaines très variés: alimentaire, pharmaceutique, chimie, industrie, etc. Le 75 % de la production étant destiné à l'exportation, la société romande dispose d'un réseau de vente de plus de 50 agents répartis dans le monde, ainsi que de trois filiales en Allemagne, en Italie et en Malaisie. Elle envisage prochainement une expansion commerciale en Chine selon ce même modèle. Cette démarche portera l'effectif du personnel à environ deux cents employés. Le directeur, Bernard Rüeger, aime qualifier l'approche à l'international de son entreprise de « globale ». En effet, cette stratégie permet à Rüeger SA d'entretenir avec ses

clients du monde entier une relation « globale » « locale », grâce à des partenaires qui partagent la même culture et la même langue.

## Une longue expérience

Rüeger SA est aussi présent sur les marchés polonais et tchèque depuis fort longtemps, bien avant la chute du Mur. La présence de l'entreprise romande en Pologne et en République tchèque date en effet des années soixante-dix. Si au début et jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le business en Tchéquie offrait à Rüeger SA des bénéfices plus importants que ceux réalisés en Pologne, actuellement la part de marché polonais est nettement plus conséquente. Rüeger SA travaille dans ces deux pays grâce à deux agents respectivement établis en Pologne et en Tchéquie. Les agents polonais et tchèque participent à la stratégie de l'entreprise suisse en vue d'atteindre des objectifs quantitatifs de vente. Ces agents, avec trois bureaux chacun, emploient une dizaine de personnes et couvrent l'ensemble de leur territoire respectif. Afin de garder à jour ses com-

ch. de Mongevon 9

Case postale

1023 Crissier

Tél. 021 637 32 32

Fax 021 637 32 00

info@rueger.ch, www.rueger.com



pétences techniques et une bonne connaissance des produits, le personnel sur place suit régulièrement une formation. Une fois par année, un séminaire de deux ou trois jours est organisé au sein de la maison mère à Crissier et une fois par trimestre des vendeurs suisses se déplacent.

### **Différentes stratégies**

Il y a plus de trente ans, Rüeger SA avait en Tchéquie un seul interlocuteur, un unique client: KOVO, la centrale d'achat étatique. L'entreprise suisse témoigne de la grande facilité de contact qu'elle entretenait avec son partenaire commercial de l'époque. Au moment de la libéralisation du marché tchèque, toutefois, les premières difficultés sont montées à la surface et le marché s'est révélé plus difficile et désorganisé. De là, le besoin et la nécessité de l'entreprise de mandater un agent sur place.

Pour ce qui concerne le marché polonais, Rüeger SA l'avait pénétré à la même époque avec une approche différente par rapport au marché tchèque. Dans les années soixante-dix, Rüeger SA qui faisait des spécifications pour une grande entreprise suisse en Pologne, travaillait en direct avec un seul client

polonais (un important fabricant de moteur pour bateaux). De fil en aiguille, en s'adaptant à la marche des affaires particulièrement florissante, Rüeger SA a, par la suite, fait appel à des agents.

### **Pas de grands changements en vue**

Monsieur Bernard Rüeger qui a une longue expérience du business dans ces deux nouveaux pays membres de l'UE est persuadé que leur entrée n'apportera pas de changements radicaux. Il estime que les vrais changements pour les entreprises suisses ne découlent pas de l'élargissement de l'UE mais plutôt du degré de rapprochement de la Suisse à l'Europe, qui permettrait de résoudre les tracasseries administratives d'ordre douanier encore existantes.

« Les vrais changements pour les entreprises suisses ne découlent pas de l'élargissement de l'UE mais plutôt du degré de rapprochement de la Suisse à l'Europe. »

# Conséquences économiques pour la Suisse

L'Union européenne est de plus en plus importante aux yeux de l'économie suisse. Le grand marché unique européen qui s'agrandit et se diversifie encore du fait de l'élargissement cerne en effet la Suisse de toute part. L'Union européenne est rejointe par des pays dont la croissance économique est plus rapide que celle de l'Union des quinze. Parallèlement, ils sont beaucoup plus pauvres. Le produit intérieur brut (PIB) cumulé des dix nouveaux Etats membres ne dépasse pas celui des Pays-Bas.

Les entreprises suisses peuvent tirer parti de l'élargissement. Les nouveaux Etats membres représentent des marchés de croissance et complètent le marché unique européen auquel la Suisse est étroitement liée. Les conséquences pour la Suisse sont cependant limitées, eu égard au faible poids économique des nouveaux membres de l'UE. Des opportunités s'offrent néanmoins à certaines entreprises et il est capital qu'elles soient perçues.

## Perspectives d'exportation vers des marchés de croissance

L'Europe centrale et orientale est devenue la région d'Europe la plus dynamique en matière économique. De 1996 à 2002, le PIB réel des nouveaux Etats membres a progressé de 3,6 % par an en moyenne. A titre de comparaison, l'Europe des quinze a enregistré une croissance annuelle de 2,3 % sur la même période contre 1,6 % pour la Suisse.

Cette forte croissance des nouveaux Etats membres ne peut qu'intéresser un pays exportateur tel que la Suisse. C'est d'autant plus vrai dans le contexte économique mondial difficile depuis l'an 2000. Le commerce extérieur de la Suisse avec l'Europe centrale et orientale progresse fortement.

Depuis l'ouverture du Rideau de fer, les marchés autrefois très cloisonnés d'Europe occidentale et orientale se sont considérablement rapprochés. La fusion économique de l'Europe a débuté bien avant l'élargissement officiel de l'Union. Les relations économiques ont évolué d'autant plus vite que les distances géographiques étaient faibles.

Albert Schweitzer, médecin

et philosophe, Prix Nobel

de la paix 1953 :

« Le bonheur est la

seule chose qui se double

si on la partage. »



L'Autriche et l'Allemagne sont notamment devenues des partenaires commerciaux importants pour les nouveaux Etats membres. La Suisse a doublé ses échanges de marchandises avec les nouveaux Etats membres de l'UE depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et dégage régulièrement un excédent commercial substantiel (environ 1 milliard de francs suisses en 2002). Les machines et les produits pharmaceutiques viennent au premier rang des exportations suisses vers les nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale.

La part des nouveaux Etats membres dans le commerce extérieur suisse est de 2,5 %, une valeur inférieure à la moyenne de l'UE qui nous fait dire que le potentiel de l'Europe centrale et orientale est encore loin d'être épuisé pour le commerce extérieur suisse (voir le graphique page 25).

La demande émanant des nouveaux Etats membres restera forte sur le long terme. Les Etats et les entreprises ont besoin de biens d'équipement pour améliorer les infrastructures publiques ou pour satisfaire aux obligations imparties aux entreprises sur le marché unique européen, par exemple en matière de protection de l'environnement. Et comme le

pouvoir d'achat de la population augmente, les possibilités d'exportation de biens et de services de valeur s'améliorent également.

En dépit d'une croissance plus rapide et d'un pouvoir d'achat grandissant, il est toutefois évident que le processus de rattrapage de l'Europe centrale et orientale prendra des décennies, car son retard est considérable. Au total, le niveau de prospérité des dix nouveaux Etats membres représente 47 % de la moyenne de l'Europe des quinze, avec de fortes disparités régionales. A l'aune du pouvoir d'achat, le PIB par habitant de la Slovénie est supérieur à celui du Portugal, alors que celui de la Lettonie est deux fois plus bas.

Comme le processus de rattrapage sera long, le niveau des salaires dans les nouveaux Etats membres restera longtemps inférieur à celui de l'occident. Ils ne devraient donc pas perdre de sitôt leur attrait comme sites de production. Du fait de leur proximité géographique, ils sont également susceptibles d'intéresser les PME suisses.

La protection juridique des investisseurs étrangers s'améliore dans les nouveaux Etats membres. En adhérant à l'UE, les nouveaux Etats membres

adoptent l'intégralité de l'acquis communautaire qui inclut également les accords avec la Suisse, à savoir l'accord de libre-échange de 1972 et les accords bilatéraux entrés en vigueur en 2002.

### Les Bilatérales facilitent l'accès

Les accords bilatéraux améliorent la position des entreprises suisses dans la lutte pour les marchés des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Grâce à l'accord sur les marchés publics, les entreprises suisses peuvent concourir plus facilement pour des marchés, par exemple le développement des réseaux de transport. Avec l'accord sur les obstacles techniques au commerce, il suffit de faire contrôler les produits auprès d'un seul organisme sur le territoire de l'UE pour pouvoir l'exporter dans tout le marché unique jusqu'en Europe centrale et orientale.

Les entreprises suisses sont en concurrence avec les entreprises de l'Union pour les contrats à l'exportation. Notons par ailleurs que l'ouverture du marché est réciproque, raison pour laquelle la Suisse doit s'attendre à une concurrence accrue en provenance des pays de l'Est. Dès à présent, les im-

portations au départ de cette région augmentent à un rythme plus important que les exportations en sens inverse. Les principaux produits importés sont des machines et des véhicules, des produits agricoles, des textiles et des meubles.

Il est également dans l'intérêt de l'économie suisse d'introduire progressivement la libre circulation des personnes avec les nouveaux Etats membres. D'une part, cela facilitera les échanges de personnel au sein de l'entreprise et le détachement de main-d'œuvre dans les nouveaux Etats membres. D'autre part, les pays d'Europe centrale et orientale complèteront le vivier de main-d'œuvre en Europe. Des pistes nouvelles se feront jour pour la recherche de personnel qualifié, car le niveau d'éducation dans les nouveaux Etats membres est relativement élevé. L'économie suisse manifeste, de surcroît, un certain intérêt pour des travailleurs auxiliaires, par exemple dans le tourisme, dans le secteur des soins ou dans l'agriculture.

Il ne faut certes pas s'attendre à une immigration massive, il n'empêche que les disparités économiques au sein de l'UE élargie n'en sont pas moins conséquentes. Aussi, pour éviter toute perturbation

## L'euro – la monnaie du futur dans les nouveaux Etats membres

- Les nouveaux Etats membres sont tenus d'adopter l'euro, car ils ne bénéficient pas d'une clause d'exception à l'instar du Royaume-Uni et du Danemark.
- Pour entrer dans l'Union économique et monétaire (UEM), il est impératif de satisfaire aux critères de convergence de Maastricht, auxquels ont déjà dû se plier les Etats fondateurs de l'UEM : situation financière viable, taux d'intérêt bas, faiblesse de l'inflation et stabilité du taux de change face à l'euro. Avant de pouvoir introduire l'euro comme moyen de paiement, la monnaie nationale devra être intégrée au mécanisme de change de l'UEM pendant deux ans. C'est pourquoi l'introduction de l'euro ne sera pas possible avant la mi - 2006 au plus tôt, eu égard à l'adhésion à l'Union européenne du 1er mai 2004. Chaque pays est évalué individuellement sur la base des critères de Maastricht ; une adhésion à l'UE à une même date n'entraîne donc pas nécessairement une intégration simultanée à l'UEM.

de son marché du travail, la Suisse veille-t-elle à introduire progressivement la libre circulation des personnes, avec des délais de transition, des contingents ainsi que des mesures d'accompagnement visant à lutter contre le dumping salarial. A plus long terme, l'évolution économique en Europe centrale et orientale aura une incidence déterminante sur les flux migratoires. Plus les nouveaux Etats membres rattraperont leur retard, plus les perspectives d'emploi sur place seront bonnes.

### **La main-d'œuvre, la concurrence et le commerce sont porteurs de promesses de prospérité**

La Commission européenne estime que l'élargissement va favoriser la prospérité dans l'Union des quinze, grâce à une offre de main-d'œuvre plus importante, à une intensification de la concurrence sur le marché unique et à une amélioration des conditions commerciales et d'investissement. L'Autriche est en droit d'attendre les retombées les plus favorables. Selon les estimations de la Commission, le PIB de l'ensemble des quinze Etats membres progressera globalement de 0,5 à 0,7% d'ici la fin de la décennie. Les services officiels de la Confé-

dération tablent sur un scénario similaire pour la Suisse. Ils estiment que le PIB de la Suisse progressera globalement de 0,2 à 0,5% entre 2005 et 2010, ce qui correspond à une production globale supplémentaire de 1 à 2 milliards de francs.

L'économie suisse se tourne vers l'Europe de l'Est avec optimisme. Les nouveaux Etats membres stimuleront la croissance du marché unique européen auquel la Suisse a un accès privilégié. L'ouverture réciproque se traduira par un regain de concurrence mais ne déstabilisera en rien le marché suisse, les économies des nouveaux Etats membres ne sont pas assez puissantes pour cela.

L'évolution économique en Europe centrale et orientale va dans le bon sens. Les nouveaux Etats membres sont toutefois différents et connaîtront des évolutions variables. D'autant que l'intégration n'est pas achevée du fait de l'adhésion à l'Union. Ainsi, les nouveaux Etats membres devront encore franchir l'obstacle que constitue l'introduction de l'euro (voir l'encadré page 22). Pour la Suisse, il est essentiel que le processus d'élargissement se poursuive avec succès, car l'Union européenne est notre principal partenaire économique.

- Les nouveaux Etats membres ne se dirigent pas tous au même rythme vers l'Union économique et monétaire. Des pays de taille relativement modeste tels que la Lituanie ou l'Estonie devraient figurer parmi les premiers à adopter l'euro. Ils respectent globalement les critères de convergence et leurs monnaies sont déjà étroitement liées à l'euro. Le calendrier d'adoption de l'euro des trois plus grands pays du groupe des nouveaux Etats membres manque en revanche de lisibilité. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie seront confrontées à la lourde tâche de réduire leur déficit budgétaire ; pour sa part la République tchèque envisage d'introduire l'euro d'ici 2009 ou 2010. Tant que les taux de change définitifs auxquels les monnaies nationales intégreront l'euro ne seront pas fixés, les relations commerciales avec les nouveaux Etats membres sont encore susceptibles de subir des fluctuations de change assez importantes.

## Chiffres clés de l'économie - comparaison entre la Suisse, l'Europe des quinze et les dix pays adhérents

	Population en 1000 (2001)	PIB en mds EUR (2002)	PIB par hab. UE-15=100 (2002)	Population active en pourcentage (2001)			Taux de chômage en % (2002)
				Agriculture	Industrie et bâtiment	Services	
<b>Suisse</b>	7261	284.1	117	4.4	24.7	71	2.5
<b>UE-15</b>	377850	9168.5	100	4.2	28.6	67.2	7.5
<b>10 pays adhérents</b>	74850	444.1	47				15.1
<b>Estonie</b>	1364	6.9	40	6.9	34.2	59	9.1
<b>Lettonie</b>	2355	8.9	35	15.1	26.3	58.6	12.9
<b>Lituanie</b>	3478	14.7	39	16.5	27.1	56.3	13.1
<b>Malte</b>	393	4.4	69	2.2	28.8	66	7.5
<b>Pologne</b>	38638	202.3	41	19.2	30.7	50.1	20
<b>Slovaquie</b>	5397	25.7	47	6.3	37	56.7	19.4
<b>Slovénie</b>	1992	23.3	69	9.9	38.6	51.4	6
<b>Rép. tchèque</b>	10283	78.2	62	4.9	40.5	54.6	7.3
<b>Hongrie</b>	10188	68.9	53	6.1	34.5	59.4	5.6
<b>Chypre</b>	762	10.8	77	4.8	23.7	71.5	5.3

Sources : Commission européenne, Eurostat, Office fédéral de la statistique

## Questions et réponses

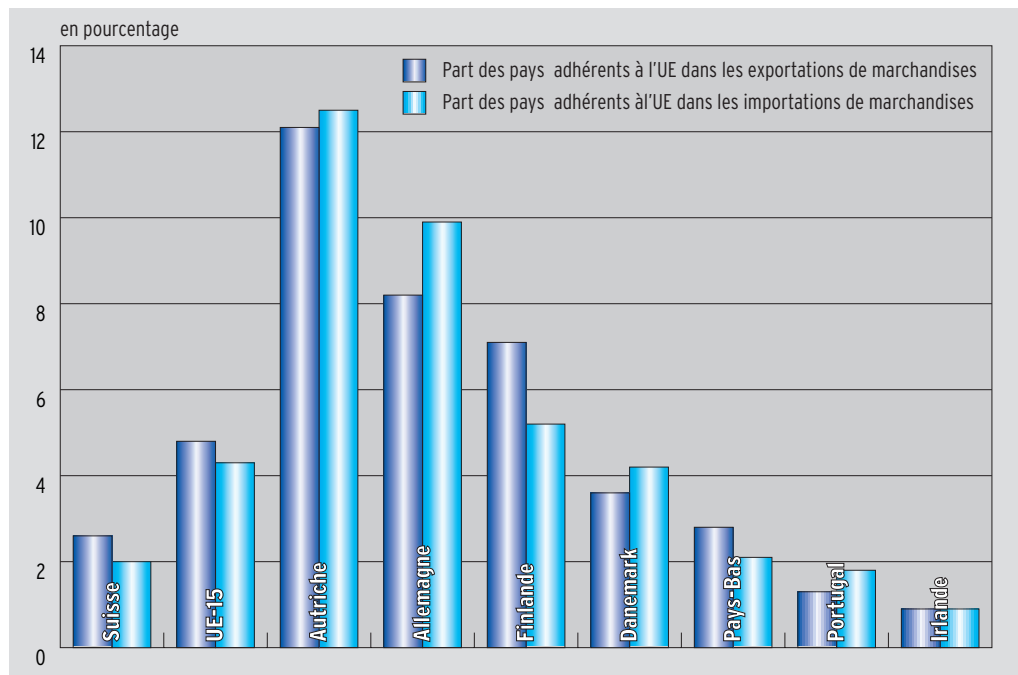
■ **Quelle est la répartition régionale du commerce extérieur de la Suisse avec les nouveaux Etats membres ?**

Parmi les dix nouveaux Etats membres, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont les principaux partenaires de la Suisse dans le domaine du commerce extérieur. Au total, ces trois pays représentent plus des trois-quarts des exportations et des importations suisses. Ils sont suivis par la Slovaquie et la Slovénie.

■ **Qu'advient-il des accords de libre-échange de l'AELE ?**

Au cours de l'année 1990, la Suisse a conclu des accords de libre-échange avec les nouveaux Etats membres, dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ces accords de libre-échange sont rendus caducs du fait de l'adhésion à l'Union européenne, car ses nouveaux membres adopteront la politique commerciale de la Communauté. Ils sont désormais soumis à l'acquis communautaire qui englobe également les traités internationaux. Les relations économiques avec les nouveaux Etats membres ne seront donc plus régies par les accords de libre-échange de l'AELE,

## Relations commerciales avec les dix pays adhérents à l'UE en 2002



Sources : Commission européenne, Direction générale des douanes

mais par l'accord de libre-échange de l'Union européenne de 1972 et par les accords bilatéraux entrés en vigueur en 2002.

■ **L'élargissement de l'Union monétaire se traduira-t-elle par un affaiblissement de l'euro ?**

Le taux de change entre le franc suisse et l'euro subit les influences d'un grand nombre de facteurs. Au premier plan figure une comparaison de l'inflation, de la croissance économique, des taux d'intérêt et des déficits budgétaires. La Banque centrale européenne (BCE) a pour mission de veiller à la stabilité des prix dans la zone euro. Du fait de l'élargissement, la BCE devra prendre en considération de nouveaux membres qui connaîtront une croissance économique plus rapide et des taux d'inflation a priori plus élevés. Cependant, vu leur faible poids économique, ils n'auront que peu d'influence sur le taux d'inflation de l'ensemble de la zone euro. De ce point de vue, l'élargissement ne devrait guère comporter de risques pour la stabilité de l'euro. La réaction des marchés des changes devrait avant tout dépendre de l'évolution du processus d'intégration. Si l'intégration des nouveaux Etats membres devait être un succès, ce serait sans conteste un signal positif pour l'euro.

# Une société leader sur le marché des techniques de chauffe industrielle

**Cela fait dix ans que Oertli Induflame opère en République tchèque.** Des équipements de chauffe industrielle sont produits et préréglés en vue de leur exploitation à Svatava près de Sokolov (env. 30 km de la frontière allemande) dans le cadre d'un contrat de coopération avec une entreprise installée de longue date. Oertli Induflame est domicilié à Schwerzenbach dans le Canton de Zurich, emploie 35 salariés et fournit au marché suisse et international du chauffage et aux entreprises industrielles l'un des brûleurs les moins polluants. Oertli Induflame produit des générateurs d'eau chaude et de vapeur, des calorifères, mais aussi des caloporteurs et des installations de production de bitume en collaboration avec des équipementiers, des clients finaux et des distributeurs. Les unités de fabrication sont implantées en Suisse, en République tchèque et depuis peu en Chine.

## Un rapprochement des cultures

Par chance, l'accès au marché a été facilité par la signature d'un contrat de coopération avec une en-

treprise établie de longue date, à la structure saine et solide. Quelque trois millions de francs ont été investis dans la planification d'une nouvelle usine de production, la mise en place de bancs d'essai de haute technologie et dans la formation et l'accompagnement des 25 salariés tchèques au siège implanté à Svatava près de Sokolov.

Les principaux défis rencontrés par cet engagement en République tchèque ont concerné le rapprochement des cultures, l'instauration d'une confiance mutuelle et plus particulièrement la mise en place d'une procédure qualité résolue. Le transfert de savoir-faire de Suisse inclut la formation technique et l'instruction de montage, mais aussi l'ensemble de l'informatique et le contrôle de gestion. La maison mère suisse apportera également son soutien en matière d'assurance qualité et de mise en service des brûleurs industriels.

## Un perfectionnement permanent

Le personnel à Svatava près de Sokolov a été embauché par le partenaire de coopération. Un colla-

## Oertli Induflame AG

Bahnstrasse 24  
CH-8603 Schwerzenbach  
Tél. 01 806 45 45  
Fax 01 806 45 55  
info@oertli-induflame.ch  
www.oertli-induflame.ch

Centre de fabrication et de montage  
en République tchèque :  
SVS-SVATAVA  
SVATAVSKÉ STROJIRNY s.r.o.  
Pohranicni straz 365  
CZ-35703 Svatava  
Tél. 0042 0168 312004  
Fax 0042 0168 467390  
svsro@mbos.vol.cz  
www.svsro.cz



borateur venu de Suisse est sur place pour apporter son soutien. Le perfectionnement permanent qui sera assuré par un coaching mensuel après une formation initiale de deux à trois mois en Suisse est primordial. La formation porte sur les domaines de la production, du montage des brûleurs, du contrôle de qualité et de l'amélioration de la conception. Ainsi, tous les produits, même ceux faisant appel aux technologies les plus récentes, pourront être fabriqués en Tchéquie.

#### Promesses tenues

Selon Max Hauswirth, le président de Oertli Induflame, les attentes à l'égard de la production en Tchéquie ont été pleinement satisfaites. Les collaborateurs tchèques font preuve d'une grande souplesse pour répondre aux pics de production et sont disposés à travailler par équipe et le week-end, sans compter leur fierté de travailler pour une entreprise suisse. Les contacts avec les autorités qui se caractérisent par leur simplicité sont également jugés positifs.

En tant que marché de distribution, la Tchéquie joue un rôle secondaire, mais les coûts de production favorables ont permis de dynamiser et d'éten-

dre les ventes sur les marchés internationaux. « Grâce à cette délocalisation, Oertli Induflame a tout simplement assuré sa survie au cours des dix dernières années », constate son président Max Hauswirth.

#### Tous les espoirs reposent sur le marché de l'UE

Max Hauswirth s'attend à une augmentation des salaires à moyen terme du fait de cette adhésion de la République tchèque à l'UE, mais aussi à une simplification sensible de la logistique. Oertli Induflame garde toute confiance dans sa filiale implantée dans cet Etat de l'UE, dans l'évolution des affaires mais aussi dans l'évolution générale de l'économie, tant sur son marché domestique que dans les nouveaux pays de l'UE.

« Grâce à la délocalisation en Tchéquie nous avons tout simplement pu survivre. »

# Un esprit pionnier vers le succès

**C'est au tournant de ce siècle que, dans une Pologne** en pleine mutation, Laurent Reuling crée Batitech, une entreprise spécialisée dans les travaux de couverture, d'étanchéité et de bardage d'immeubles industriels.

## **Des plans de carrière bouleversés par une expérience positive**

Laurent Reuling, originaire de la région lausannoise, avec son diplôme de chef de chantier de l'Ecole d'Ingénieurs de Fribourg fraîchement obtenu, part pour la Pologne en 1998, grâce à un programme d'occupation. Il décide de passer ainsi quelques mois avant de rejoindre son nouveau poste à Genève.

L'expérience polonaise se révélera encore plus positive que prévue et changera les programmes du jeune ingénieur. En effet, au lieu de rentrer en Suisse, Laurent Reuling décidera de prolonger son séjour: trois mois après son arrivée, il abandonnera le programme d'occupation pour lequel il était arrivé en Pologne et sera engagé par une entreprise franco-polonaise jusqu'au début de l'an 2000.

C'est à ce moment-là que Laurent Reuling défie le destin et crée sa propre entreprise. Il décide

de baser sa société à Lodz, la capitale polonaise du textile, la deuxième ville par ordre d'importance économique après Varsovie qui présente d'ailleurs l'avantage géographique d'être située au cœur de la Pologne. A cette époque, créer une entreprise en Pologne était particulièrement avantageux, car l'Etat cherchait à faciliter au maximum la privatisation des activités jusqu'alors étatiques.

## **Une création d'entreprise réussie**

Laurent Reuling monte son entreprise avec le capital minimum requis, soit CHF 1'300. Le jeune vaudois affronte le lancement de sa société dans un pays étranger avec le précieux soutien d'une assistante comptable polonaise qui lui permet notamment de surmonter les difficultés administratives et linguistiques.

L'entrepreneur entretient actuellement des contacts réguliers avec l'Ambassade de Suisse et le Swiss Business Hub à Varsovie. Il reconnaît que le soutien de ce dernier aurait pu lui être très précieux déjà dans la phase de création de son entreprise; cette antenne n'existe toutefois en Pologne que depuis 2001.

Ul. Przybyszewskiego 176/178  
PL-93-120 Łódź  
Tél. 0048 042 250 26 00  
office@batitech.pl

Fondateur et directeur de l'entreprise Batitech à Lodz (Pologne)



### La porte s'ouvre vers de nouveaux marchés

Depuis leur lancement, les activités de Batitech n'ont cessé de se développer. Batitech est actuellement très bien implantée en Pologne, mais pas seulement. Le jeune entrepreneur débarque en très peu de temps sur le marché français où il réalise d'importants travaux: le revêtement de façade du lycée Voltaire à Orléans, la réhabilitation des façades du collège Corneille à Tours, le bardage d'un centre logistique d'une surface de 37'000 m<sup>2</sup> à Melun (Paris), la construction de différentes autres écoles et ainsi de suite. Laurent Reuling a aussi effectué d'importants travaux en Croatie, où il a réalisé les décorations métalliques du premier hypermarché COOP (Italie) à Zagreb.

### Expansion en Suisse

Malgré la crise persistante touchant le secteur de la construction, Batitech ne connaît pas de difficultés. Laurent Reuling compte actuellement une trentaine d'employés et envisage une expansion commerciale en Suisse, où il compte ouvrir une filiale.

L'adhésion de la Pologne à l'Union européenne facilitera notablement les relations commerciales que Batitech entretient avec les autres Etats membres.

« La Pologne,  
c'est un pays où  
tout va vite »

# Conquête réussie de nouveaux marchés

**Dans le contexte de la mondialisation** mais aussi de la saturation des marchés existants, les grandes entreprises mais aussi les PME ont tout intérêt à étendre leur activité au-delà des frontières nationales. La conquête de nouveaux marchés à l'exportation devrait cependant être progressive :

- examen des propres capacités d'exportation, des possibilités et des ressources,
- concentrer l'activité sur un ou au maximum deux nouveaux marchés, car la prospection systématique et la mise en place mobilisent de nombreuses ressources et prennent beaucoup de temps,
- ne pas choisir les marchés en fonction de ses préférences personnelles mais suivant des critères de marché (risques et opportunités). Les entreprises peu familiarisées avec les exportations ont intérêt, dans un premier temps, à aborder des « marchés d'exportation sûrs et proches » qu'elles parviendront mieux à contrôler en raison de leur proximité culturelle et géographique.

La recherche des premières informations pertinentes sur le marché destinée à l'élaboration de la stratégie du plan marketing et du business plan en

vue d'une conquête réussie du marché est souvent plus simple que prévu. Sans conteste, le niveau d'exigences s'est accru dans le commerce international. Les projets à l'étranger ne peuvent plus être menés « en dilettante », d'autant qu'ils doivent être profitables et contribuer à la pérennité de l'entreprise, tout cela dans des délais acceptables.

## Première étape : préparer le terrain pour les décisions à venir

Il est indispensable de se poser un certain nombre de questions afin d'éviter les échecs. Comme il n'est pas toujours évident de trouver une réponse objective à ces questions et de définir les problématiques pertinentes au sein de l'entreprise elle-même, il est conseillé de faire appel à un conseiller à l'exportation chevronné ou du moins de lui confier la recherche des informations manquantes. Les questions suivantes doivent être posées et recevoir une réponse positive pour envisager une activité internationale :

## Mon entreprise est-elle suffisamment armée pour l'exportation ?

## Questions et réponses

- **Les droits d'importation et d'exportation entre les nouveaux et les anciens Etats de l'UE ont-ils été supprimés dès l'adhésion des nouveaux Etats membres ?**

Oui. En adhérant à l'Union européenne, les nouveaux Etats membres ont également adhéré à l'Union douanière, d'où la suppression des contrôles de marchandises ainsi que des droits d'importation et d'exportation aux anciennes frontières. Ainsi, les livraisons de marchandises d'Allemagne vers la Pologne ne constituent plus des exportations, mais des livraisons intracommunautaires. Aucun droit de douane ni aucune taxe sur les produits importés ne sont dus. Pour les sociétés concernées, il en résulte de nouvelles exigences. Les entreprises impliquées doivent elles-mêmes documenter ces livraisons et fournir des statistiques. Un tarif extérieur commun de l'Union européenne s'applique à l'égard des Etats tiers du fait de l'adoption immédiate du tarif douanier de l'UE. Qu'une marchandise suisse soit importée dans l'Union européenne via l'Allemagne ou la Pologne n'a donc aucune incidence.



- Sommes-nous disposés à accepter, mais aussi à apprendre et à « expérimenter » d'autres mentalités, d'autres coutumes et une autre langue ?
- La structure organisationnelle existante autorise-t-elle une adaptation éventuellement nécessaire afin de mener une expansion internationale ?
- Qu'en est-il du savoir-faire en général et des ressources en matière de personnel ?
- Les capacités de production de base sont-elles suffisantes et disposons-nous d'un potentiel d'innovation suffisant ?
- Notre situation financière nous permet-elle de pratiquer les investissements nécessaires à la prospection commerciale sur une période prolongée, sans pour autant négliger le marché domestique et les zones de commercialisation traditionnelles ?

#### Quel doit être le marché visé ?

- Quel marché se distingue par son évolution positive et sa stabilité, tant économiques que politiques ?
- Quels marchés étrangers doivent être prospectés parce qu'ils offrent un potentiel de commercia-

lisation pour les produits et les prestations de l'entreprise ?

- Quel marché est accessible ?

#### Deuxième étape : l'analyse du marché

Une prospection commerciale réussie se fonde sans conteste sur un projet marketing conçu pour le pays visé et sur une stratégie correspondante. Dans un premier temps, il est conseillé de dresser un portrait comparatif sommaire du marché, en insistant sur les risques et les opportunités. Les points suivants doivent être étudiés pour éviter autant que possible les coûts et les pertes de temps engendrés par de mauvaises décisions :

- le marché spécifique (parts, volumes, potentiel, capacité)
- la concurrence (part de marché, degré de notoriété, prospection commerciale)
- les consommateurs (pouvoir d'achat, souci de qualité, préférences)
- les intermédiaires pour la commercialisation (distribution, honoraires, présence sur le marché, etc.)
- les influences (position et importance des leaders

d'opinion, associations professionnelles, promotion/publicité, salons, etc.)

- les facteurs environnementaux (situation économique, stabilité, système juridique, etc.)
- la propre entreprise (connaissances du marché visé, ressources, organisation, etc.)

Ces données conditionnent une décision « go/no go » et fournissent de précieuses indications pour la stratégie future et le plan marketing sur le nouveau marché cible.

### Troisième étape : trouver le « bon partenaire commercial » - un défi

Les règles fondamentales sont les suivantes :

- Prendre le partenaire au sérieux ! Il existe un grand nombre d'hommes et de femmes d'affaires d'Europe centrale et orientale qui ont suivi une formation supérieure de très grande qualité et qui ont, en plus, le sens des affaires. Ecoutez votre partenaire – il est fort probable qu'il connaisse mieux le marché que vous !
- La méthode adoptée par de nombreuses sociétés suisses, qui consiste à livrer le produit au repré-

sentant, importateur ou agent et à confier ensuite toutes les autres opérations (p. ex. le marketing, la communication, les autres frais de prospection, etc.) au partenaire commercial est souvent le meilleur moyen de courir à la catastrophe. La règle du « retour sur investissement » s'applique en la matière comme partout ailleurs ! En d'autres termes, les efforts entrepris devraient l'être sur le long terme et ce serait une erreur de se replier dès les premières difficultés.

### Conclusion

Un conseil approfondi est susceptible de constituer une aide déterminante durant la phase de décision et de préparation de la conquête d'un nouveau marché et de minimiser ainsi les erreurs, les coûts et les autres risques.

## Questions et réponses

- **Mon produit estampillé CE peut-t-il sans problème être exporté dans les nouveaux Etats membres ?**

Oui. Depuis leur adhésion au 1er mai 2004, les nouveaux Etats membres appliquent les mêmes réglementations concernant la sécurité des produits que les autres pays de l'UE et donc également les directives prescrivant le marquage CE. Certains délais de transitions ont été instaurés mais ils concernent des secteurs extrêmement limités. L'accord bilatéral sur la suppression des obstacles techniques au commerce garantit en outre la reconnaissance des certifications établies par les organes notifiés suisses.

- **Y a-t-il encore des programmes d'encouragement suisses en Europe de l'Est ?**

La coopération au développement de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) se limite désormais à la Bulgarie et à la Roumanie. Les programmes d'aide ont été suspendus dans les autres pays d'Europe centrale et orientale.

# La planification stratégique est capitale !

**Depuis 1999, les investissements directs** en Slovaquie ont progressé de 2 milliards USD à 10 milliards USD. Parmi les nombreux investisseurs étrangers figure également le Suisse Urs Steiger qui dirige sa propre société de conseil, le BCG Bratislava Consulting Group depuis 1994. Dans l'interview suivante, il donne de précieux conseils aux entreprises suisses qui envisagent d'investir en Europe centrale et orientale.

## **A votre avis quel est le principal facteur de réussite pour un entrepreneur étranger en Slovaquie ?**

Les collaborateurs représentent le facteur de réussite essentiel pour les investisseurs dans un pays étranger. Or, le choix des collaborateurs appropriés à tous les niveaux de l'entreprise n'est pas chose facile. Le choix des collaborateurs mais aussi leur perfectionnement constitue assurément l'une des missions essentielles de la planification stratégique. Chaque entreprise possède une culture, un profil, une stratégie différents et les collaborateurs doivent être recrutés en conséquence.

Le niveau de formation en Slovaquie peut être qualifié de bon à tous les niveaux, même dans une

comparaison internationale. On note cependant des différences entre les secteurs. Il ne faut pas non plus partir du principe que l'on trouvera des profils très spécifiques. Ce ne sont pas les capacités qui manquent aux salariés mais plutôt les formations spécifiques. Les collaborateurs ne pourront en bénéficier qu'au sein des entreprises, vraisemblablement avec des employeurs étrangers. On trouve une main-d'œuvre qualifiée, mais des différences régionales subsistent. Il est désormais très difficile de trouver une main-d'œuvre qualifiée et formée dans la région de Bratislava qui est très développée au plan économique. D'autres régions offrent encore un vivier de collaborateurs capables mais non encore formés. Un taux de chômage élevé (14 %) n'est pas nécessairement synonyme de main-d'œuvre disponible et qualifiée.

## **Quelle a été l'évolution du site d'investissements Slovaquie ?**

L'évolution économique à proprement parler, notamment celle du site en lui-même, n'a débuté qu'en 1999, suite au changement de gouvernement. C'est à partir de cette date qu'a débuté l'ouverture sur

« En résumé, les bons collaborateurs peuvent être décrits ainsi : ils sont loyaux, francs, volontaires et serviables, motivés et disposés à acquérir de nouvelles connaissances et ils ont le sens des responsabilités. Mais ils ont également leur propre opinion qui devrait être respectée et ont besoin d'une certaine marge de manœuvre pour évoluer. »



l'Ouest et les entrepreneurs occidentaux ont progressivement commencé à faire confiance à la Slovaquie. Le site industriel Slovaquie a été découvert par les entreprises multinationales mais aussi par des PME. Nous y trouvons aujourd'hui des entreprises très renommées de différentes tailles, issues de secteurs industriels les plus variés. On trouve déjà de nombreuses PME très performantes et prospères, principalement d'origine européenne, américaine et de plus en plus asiatique.

Les entreprises suisses ne sont pas encore très présentes en Slovaquie à l'heure actuelle, notamment parce que les opportunités et les possibilités offertes aux entreprises suisses et plus particulièrement aux PME sont encore trop peu connues. Les grandes entreprises suisses à vocation internationale mises à part, je ne retrouve pas chez de nombreuses PME suisses cet esprit d'entreprise dynamique et la même propension au risque que je vois chez des PME étrangères comparables. Je ne puis évidemment parler que d'entreprises avec lesquelles je suis ou j'ai été en contact.

**Quel jugement portez-vous aujourd'hui sur le site d'investissements Slovaquie ?**

Je pense que le site d'investissements Slovaquie est aujourd'hui excellent et je suis convaincu qu'il saura se montrer encore plus attrayant. La situation géographique de la Slovaquie au cœur de l'Europe et son adhésion à l'UE en font une charnière incontournable. Les efforts de stabilisation dans différents domaines de la politique et de l'économie ajoutés à l'adhésion à l'UE commencent à porter leurs fruits. La réforme des différents systèmes d'imposition et de taxation (charges sociales) se poursuit activement et se traduira très certainement par de nouveaux avantages pour ce site d'investissements. Ces évolutions ne suffisent cependant pas à masquer les nombreuses faiblesses et les problèmes non résolus qui subsistent. Des solutions devraient toutefois être trouvées. Mais pour cela, il faudra du temps, de l'initiative et la conjonction de toutes les bonnes volontés afin de résoudre les problèmes.

L'argument le plus convaincant à mes yeux en faveur de la Slovaquie comme site d'investissements est certainement que la plupart des investisseurs déjà actifs dans ce pays ont l'intention d'y accroître leurs investissements. On peut donc dire qu'ils ont été séduits par le site Slovaquie.

« ... ces difficultés sont parfaitement surmontables. Ce qui importe c'est de savoir où se cachent ces difficultés, il sera alors possible de prendre les précautions nécessaires. »

**Quels sont les désavantages/difficultés rencontrés par les investisseurs étrangers ?**

Il n'y a pas vraiment de désavantages pour les investisseurs étrangers. Il y a juste quelques difficultés, par exemple la communication (barrière de la langue), les obstacles et blocages administratifs, la corruption, etc. Je pense néanmoins que ces difficultés sont parfaitement surmontables. Ce qui importe c'est de savoir où se cachent ces difficultés, il sera alors possible de prendre les précautions nécessaires. En tant qu'investisseur étranger, on doit partir du principe et accepter que la situation à l'étranger sera toujours différente de celle que l'on connaît chez soi.

**Quelles sont les démarches que doivent entreprendre les investisseurs qui envisagent de créer une société en Slovaquie ?**

A mon avis, il est important qu'un investisseur commence par mettre au point un plan stratégique pour son engagement prévu dans un pays tel que la Slovaquie et ce quelle que soit la taille de son entreprise. Il existe des solutions praticables pour un investisseur en Slovaquie, adaptées à ses besoins et à

ses possibilités individuels. Les différentes possibilités doivent être considérées et évaluées en tant que composante de la planification stratégique. Dans le meilleur des cas, cette évaluation sera réalisée en collaboration avec un conseiller qui sera en mesure de déterminer et d'analyser les besoins de l'investisseur, tout en connaissant l'économie slovaque et les particularités locales à travers son expérience personnelle.

« En tant qu'investisseur étranger, on doit partir du principe et accepter que la situation à l'étranger sera toujours différente de celle que l'on connaît chez soi. »

BCG Bratislava Consulting Group, s.r.o.  
Nam. SNP 21  
811 01 Bratislava  
Tél. 00421 2 544 33 253  
Fax 00421 2 544 33 260  
bcg@ba.telecom.sk

## « Qui ne risque rien n'a rien ! »

**Cela fera bientôt trois ans** que Trüb est l'une des rares entreprises suisses à posséder une filiale à Tallinn en Estonie. L'engagement en Estonie est né d'un contrat de cinq ans avec les autorités estoniennes portant sur la fabrication et la personnalisation de la carte d'identité estonienne. Trüb a également mené à bien avec succès plusieurs projets de cartes avec de grandes banques des pays Baltes. Le volume annuel s'élève actuellement à quelque 1,5 million de cartes, la tendance est en forte hausse.

L'équipe Trüb Baltic SA est composée de huit personnes placées sous la responsabilité d'un ingénieur suisse, tous les autres sont originaires de la région de Tallinn. Les pays Baltes sont devenus une région dynamique offrant de nombreuses opportunités aux entreprises suisses et bénéficieront d'un regain de dynamisme économique suite à l'élargissement de l'Union européenne.

### Une soif d'intégration européenne

Après plusieurs décennies d'occupation soviétique, les pays Baltes témoignent d'une forte volonté de rapprochement avec l'Europe culturelle et éco-

nomique. Les nouveautés et les changements sont perçus comme autant de chances et non comme des menaces. Cette attitude reflète à merveille une vieille sagesse populaire estonienne qui s'apparente au titre de la présente contribution. Un pareil terreau est une manne pour ceux qui travaillent sur place, à l'instar des collaborateurs de la Trüb AG : « Pour moi en tant qu'ingénieur, l'Estonie est un paradis où je puis accomplir ma vocation qui consiste à donner vie à des idées », écrit-il dans un compte rendu destiné au journal interne de la Trüb AG.

### Une carte d'identité en avance sur la Suisse

A l'aune des standards technologiques, la carte d'identité estonienne est plus moderne que son pendant suisse. Grâce à sa puce intégrée, son titulaire peut utiliser la carte pour l'e-Government mais aussi pour l'e-banking. De nombreuses fonctions de protection assurent une sécurité maximale. Le marché des cartes sans contact offre également des perspectives d'avenir prometteuses dans les pays Baltes, notamment dans le domaine des accès et des transports en commun.

## Trüb AG Switzerland

Trüb AG Switzerland  
Hintere Bahnhofstrasse 12  
CH-5001 Aarau, Switzerland  
Tél. 062 832 00 00  
Fax 062 832 01 00  
[www.trueb.com](http://www.trueb.com)

Trüb Baltic AS  
Liivalaia 8  
10118 Tallinn, Estonia  
Tél. 00372 613 29 11  
Fax 00372 613 29 20



### Des bénéficiaires aussi pour la maison mère

Les connaissances acquises par Trüb, en sa qualité de spécialiste mondial des cartes de débit, de crédit et d'identité, avec les cartes à puce et les cartes sans contact dans les pays Baltes, dans les Balkans, à Hongkong, en Pologne et en République tchèque sont recueillies à Aarau et prises en compte dans de nouveaux projets. Ces différents apports ont donné naissance à un centre de compétences important, qui a créé plus de 50 emplois extrêmement qualifiés en plein cœur de la Suisse, au cours des deux dernières années. La fabrication de cartes reste un fondement important sur lequel Trüb se base pour développer différentes applications avec des partenaires spécialisés. Le système de personnalisation « Track Star » en est le parfait exemple : offrant une structure centralisée ou décentralisée, il est déjà employé avec succès par plusieurs pays pour la personnalisation et l'envoi des cartes d'identité.

### Le site de production Suisse

Des installations complexes et un niveau de sécurité extrêmement élevés sont requis pour l'implantation des puces et la personnalisation préalable. C'est

pourquoi les cartes à puce vierges destinées au monde entier sont non seulement développées mais aussi produites à Aarau. Chez Trüb on apprécie pleinement le site de production Suisse. L'acquisition de Cardag à Unterentfelden est un gage de capacités importantes qui permettront de produire des cartes vierges pré-personnalisées pour des clients du monde entier. Dans le cas de la Trüb AG, l'argument selon lequel une ouverture économique, p. ex. une UE élargie, favoriserait la délocalisation de la production à l'étranger, est de toute évidence erroné.



« Les accords bilatéraux nous facilitent le travail sur nos nouveaux marchés. »

## Estonie - un pays dynamique à l'économie libérale

**Bien que l'Estonie soit le plus septentrional** des dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne, le climat y est bien plus doux que sous des latitudes similaires, grâce aux courants marins venus de l'Atlantique et du golfe de Finlande. L'Estonie est au cœur de l'Europe du Nord-Est, Helsinki n'est qu'à deux heures par le ferry, Riga, Stockholm et Saint-Pétersbourg sont distantes de 400 kilomètres. Aussi le commerce extérieur et le transit sont-ils des piliers importants de l'économie estonienne. En dépit d'une superficie de 45 000 km<sup>2</sup> supérieure à celle de la Suisse ou du Danemark, l'Estonie ne compte que 1,4 million d'habitants.

La capitale Tallinn apparaît pour la première fois sur une carte du monde du célèbre géographe arabe Al-Idrisi datant de 1154. En 1248, Tallinn obtint le droit de cité. Aujourd'hui encore, la ville fascine par son architecture médiévale et par l'élégance de ses clochers inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les Estes furent l'un des derniers peuples païens d'Europe ; leur christianisation découle des croisades

qui furent lancées d'Allemagne du Nord et du Danemark au début du XIIIe s. La Hanse finit par accueillir les principales villes du pays et par les promouvoir en conséquence. Au début du XVIe s., ces villes furent logiquement touchées par la Réforme. Aujourd'hui encore une grande partie des Estoniens appartient à l'Eglise luthérienne.

De même que les Suisses sont nombreux à être fiers de leur dialecte, les Estoniens cultivent une relation étroite avec leur langue. L'estonien diffère sensiblement des autres langues européennes car il n'appartient pas à la famille indo-germanique mais au groupe finno-ougrien, à l'instar du finnois et du hongrois.

L'Estonie figure parmi les économies les plus libérales d'Europe et plaide donc en faveur d'une libéralisation rapide de l'économie dans le reste de l'Union européenne. Avec l'Estonie, l'Union s'enrichit d'un membre dynamique qui parviendra à se faire entendre en dépit de sa petite taille.



### L'Estonie en quelques chiffres

Population	1,4 mio.
Superficie	45'227 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Estes (67,9 %), Russes (25,6 %)
Langue	estonien
Monnaie	1 couronne estonienne (EEK) = 100 sents = 0,064 €
Prévision de croissance	2004: 5,5 % 2005: 6,3 %
PIB	6,2 milliards €
PIB/habitant	4'500 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 6 %, Industrie 28 %, Services 66 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 56 % Exportations vers l'UE : 69 %
Principaux secteurs industriels	Construction mécanique, électrotechnique, industrie textile
Villes importantes	Tallinn, Tartu, Narva, Pärnu
Utilisateur d'internet/100 habitants	31,5



Place de la mairie dans la vieille ville de Tallinn

## Lettonie – entre tradition et modernité

**Baignée par le golfe de Riga**, la Lettonie est au centre des trois pays Baltes. Sa capitale et quelques villes mises à part, la Lettonie est un pays de lacs et de forêts, ponctué de plaines et de petites collines. La majeure partie du pays se situe à moins de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer – le point culminant ne dépasse pas 311 mètres.

Près d'un tiers de la population vit dans la capitale Riga. Fondée en 1201 par les chevaliers de l'Ordre teutonique, Riga est la plus vieille ville du pays. Après les rénovations entreprises pour célébrer ses huit siècles d'existence, cette ville hanséatique vient de retrouver un nouveau lustre. Des efforts considérables ont été entrepris pour restaurer différents bâtiments historiques et parfois même les reconstruire suivant des plans anciens. Ils abritent désormais des banques, des ambassades, des ministères, des hôtels et une multitude de bistros chaleureux et de restaurants, donnant ainsi à la ville une touche cosmopolite.

Mais la Lettonie est aussi un pays soucieux de ses traditions et de sa culture. Les festivités du solstice d'été et de la Saint-Jean (Ligo et Jani) qui se déroulent sur deux jours en juin sont les plus ancien-

nes et les plus fameuses de Lettonie et revêtent une profonde valeur symbolique pour ses habitants.

Janis Rainis (1865-1929) est sans conteste l'un des Lettons les plus connus. Tour à tout écrivain, créateur et politicien, il fut en quelque sorte un génie universel. Janis Rainis a été désigné « Homme du XX<sup>e</sup> s. en Lettonie ». Il a vécu quinze ans en exil à Castagnola/TI, Suisse.

La Lettonie a présenté sa demande d'adhésion à l'Union européenne en 1999 et a rapidement rejoint les pays avec lesquels les négociations d'adhésion avaient été entamées dès 1998. La stabilité de sa monnaie et une volonté de réforme inébranlable ont notamment accéléré ce processus. L'économie lettone est à présent privatisée à 98 %. Avec un taux de croissance de 7,6 % en 2001, la Lettonie se classe en tête des pays européens et ses trois plus grands ports Ventspils, Riga et Liepaja font d'elle l'un des premiers pays européens dans le domaine du transport. La Lettonie est donc particulièrement attrayante pour de futurs partenaires commerciaux.



### La Lettonie en quelques chiffres

Population	2,4 mio.
Superficie	64'600 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Lettes (60 %), Russes (30 %)
Langue	letton
Monnaie	1 lat (LVL) = 100 santims = 1,53 €
Prévision de croissance	2004: 7,0 % 2005: 6,5 %
PIB	8,5 milliards €
PIB/habitant	3'600 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 5 %, Industrie 26 %, Services 69 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 53 % Exportations vers l'UE : 61 %
Principaux secteurs industriels	Transformation du bois, textile, agroalimentaire
Villes importantes	Riga, Daugavpils, Liepaja, Jelgava
Utilisateur d'internet/100 habitants	7,2



Vue des « Trois frères », l'un des ouvrages les plus fameux de l'architecture médiévale de Riga. Riga possède des trésors inestimables d'architecture médiévale et postérieure, classés patrimoine mondial de l'UNESCO.

## Lituanie - au cœur de l'Europe

**Aux yeux de bien des personnes, la Lituanie est encore un point méconnu et vierge** sur la carte géographique de l'Europe. Pourtant, le plus grand des trois pays Baltes mérite que l'on parle à sa découverte. La Lituanie représente en effet le centre géographique de l'Europe, celui-ci se situe très précisément à 20 kilomètres au Nord de la capitale Vilnius. La Lituanie a des frontières communes avec la Pologne, la Biélorussie ainsi qu'avec l'enclave russe de Kaliningrad et constituait autrefois le centre d'un vaste empire qui s'étendait jusqu'aux rives de la Mer Noire.

L'isthme de Courlande, mince bande de terre de 98 kilomètres de long entre la Baltique et la lagune de Courlande, formé il y a 5000 ans par les vents et les marées représente sans conteste le paysage le plus marquant de Lituanie. Depuis décembre 2000, il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mais l'attrait de la Lituanie ne se limite pas aux seuls sites touristiques : compte tenu de sa situation, elle est tout aussi intéressante pour le commerce est-ouest. Le port de Klaipeda est le port le plus septentrional de la Baltique à ne pas être pris par les glaces en hiver. Les eaux du port ne gèlent même pas lorsque la température extérieure chute

à -25 °C ! Quelque 20 millions de tonnes de fret y sont embarquées chaque année.

Alors que 30 % de la population des zones rurales vit encore de l'agriculture, l'industrie se concentre dans les villes de Vilnius et Kaunas, principalement dans les secteurs de l'électronique, de la chimie et des matériaux de construction, ainsi que de la construction mécanique et navale.

La Lituanie a engagé d'importantes réformes afin de préparer son adhésion à l'UE. Les rapports de la Commission européenne sur les progrès réalisés par le pays dans la perspective de son adhésion à l'Union attestent déjà de la réussite de ces efforts. Au cours des deux dernières années, la Lituanie a enregistré une croissance fulgurante qui devrait se poursuivre dans les années à venir. En raison de son développement, ce pays fait figure de modèle parmi les nouveaux Etats membres et sera certainement l'un des premiers d'entre eux à rejoindre la zone euro.



### La Lituanie en quelques chiffres

Population	3,5 mio.
Superficie	65'300 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Lituanien (83 %), Polonais (6,7 %), Russes (6,3 %)
Langue	lituanien
Monnaie	1 litas (LTL) = 100 centas = 0,29 €
Prévision de croissance	2004: 6,3 % 2005: 6,6 %
PIB	13,4 milliards €
PIB/habitant	3'850 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 8 %, Industrie 31 %, Services 61 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 44 % Exportations vers l'UE : 47,8 %
Principaux secteurs industriels	Construction mécanique, transformation des métaux, agroalimentaire
Villes importantes	Vilnius, Kaunas, Klaipeda, Siauliai
Utilisateur d'internet/100 habitants	6,8



Stand présentant des objets artisanaux traditionnels dans une rue de Vilnius, la capitale de la Lituanie

## Malte - république insulaire « petite mais distinguée »

La République de Malte comprend l'île principale éponyme, l'île sœur plus petite Gozo et l'îlot de Comino, ainsi que d'autres îlots inhabités et encore plus petits. Malte se situe à 93 km au Sud de la Sicile et à quelque 230 km de la côte nord-africaine, soit quasiment au centre de la Méditerranée. Cette situation stratégique favorable a permis l'essor d'une plaque tournante commerciale importante ; depuis l'Antiquité Malte a toujours été une base militaire et navale. Le commerce et la transformation de l'île ont toujours été marqués pour l'essentiel par l'entretien et l'approvisionnement des troupes.

Malte a beau être une île, la pêche n'y est pas particulièrement développée. En l'absence de matières premières, l'économie est dominée par le tourisme et par la production de marchandises destinées à l'exportation.

Malte a acquis son indépendance politique par rapport à la Grande-Bretagne en 1964, mettant fin à une longue série d'influences extérieures. Les 7000 ans d'histoire de l'île révèlent des traces phéniciennes, romaines, arabes, normandes, espagnoles et

françaises. En raison justement de ces influences multiples, Malte a conservé la langue arabe en plus de l'anglais, car le maltais est un dialecte arabe. C'est d'ailleurs la seule langue sémitique au monde à utiliser l'alphabet latin.

Les touristes qui se rendent à Malte découvrent une population chaleureuse et accueillante, essentiellement composée de Maltais, mais aussi de Britanniques, d'Italiens, d'Indiens, de Syriens, de Grecs et d'autres minorités. Avec quelque 1200 habitants au km<sup>2</sup>, Malte est le pays à la plus forte densité de population d'Europe !

Les relations avec l'Union européenne existent depuis 1970, date à laquelle Malte a conclu un accord d'association. La demande d'adhésion à l'UE a été déposée en 1990. Suite à un changement de gouvernement, toutes les tentatives de rapprochement avec l'UE ont été gelées à partir de 1996. Un nouveau gouvernement a ensuite réaffirmé le souhait d'adhésion à l'UE en 1998 et initié la procédure. La population maltaise a décidé par référendum d'adhérer à l'UE élargie.



### Malte en quelques chiffres

Population	0,4 mio.
Superficie	316 km <sup>2</sup> (îles de Malte, Gozo et Comino)
Groupes ethniques	Maltais, Britanniques, Italiens
Langue	maltais, anglais
Monnaie	1 livre maltaise = 100 cents = 2,50 €
Prévision de croissance	2004: n. d. 2005: n. d.
PIB	4,0 milliards €
PIB/habitant	10'300 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 3 %, Industrie 26 %, Services 71 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 63,6 % Exportations vers l'UE : 41,3 %
Principaux secteurs industriels	Services, électronique de haute technologie, industrie textile
Villes importantes	La Valette, Birkirkara, Qormi, Hamrun
Utilisateur d'internet/100 habitants	25,3



Aperçu de la ville de Medina. Medina était la capitale du temps des chevaliers ; de nos jours La Valette lui a succédé.

## Pologne – le plus grand

**La Pologne est de loin le plus grand** des dix nouveaux Etats membres et le neuvième pays d'Europe par la taille.

60 % du territoire polonais sont toujours consacrés à l'agriculture, mais le pays possède également de forts gisements de charbon, de cuivre, de zinc et de fer. Le secteur tertiaire qui connaît un développement fulgurant représente déjà plus de 65 % de l'activité économique. Les disparités régionales sont cependant toujours très marquées. Même si une grande partie de la population vit à la campagne, les nouvelles activités se concentrent dans les grandes villes alors que l'économie rurale évolue peu.

La Pologne offre aux visiteurs l'image d'un pays aux multiples facettes avec la métropole économique Varsovie et le pôle culturel Cracovie qui a d'ailleurs été capitale culturelle de l'Europe en l'an 2000.

La culture nationale polonaise est née à travers le dialogue des nationalités vivant en Pologne, sous l'influence des traditions latines mais aussi byzantines. Le pays vient d'instaurer un modèle libéral de démocratie et de protection des minorités, la Po-

logne compte en effet 13 minorités ethniques et nationales reconnues.

De nombreux scientifiques connus tels Copernic, Marie Curie et Aleksander Wolszczan, qui a découvert un système planétaire en dehors de notre système solaire, sont originaires de Pologne, mais des personnalités telles que Frédéric Chopin, Lech Walesa ou le Pape Jean-Paul II ont également contribué à la notoriété du pays. Une grande importance est accordée à l'éducation, raison pour laquelle le nombre d'écoles supérieures a triplé depuis 1990, le pays comptant désormais 310 institutions avec plus de 1,5 million d'étudiants.

Sa situation idéale en Europe à la croisée d'importantes voies de communication ainsi que son large accès à la Baltique sont autant de conditions idéales pour le développement de l'économie, du commerce et des contacts internationaux.



### La Pologne en quelques chiffres

Population	38,6 mio.
Superficie	312'685 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Polonais (98 %), 13 minorités reconnues
Langue	polonais
Monnaie	1 zloty (PLN) = 100 groszy = 0,23 €
Prévision de croissance	2004: 4,4 % 2005: 4,6 %
PIB	196,7 milliards €
PIB/habitant	5'100 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 3 %, Industrie 32 %, Services 65 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 61,4 % Exportations vers l'UE : 69,2 %
Principaux secteurs industriels	Agroalimentaire, construction de véhicules et construction mécanique, industrie chimique
Villes importantes	Varsovie, Cracovie, Gdansk, Wroclaw
Utilisateur d'internet/100 habitants	9,8



La vieille ville de Gdansk (Danzig).

## Slovaquie – la grande « inconnue »

**Qui peut vraiment prétendre connaître la Slovaquie ?** Souvent confondue avec la Slovénie, toujours considérée comme une composante de feu la Tchécoslovaquie, la Slovaquie est tout au plus connue à travers l'actualité sportive, avec des hockeyeurs qui font fureur de temps en temps ou des joueuses de tennis qui ont déjà remporté la Fed-Cup. Pour le reste ? Pour le reste, il faut reconnaître que l'image d'un Etat agricole sous-développé ne colle en rien à la réalité. Les villes de Bratislava et de Kosice, cités anciennes où le souffle de l'Histoire est encore palpable, se sont parées de leurs plus beaux atours, les opéras et les théâtres attirent les foules, les villes dégagent puissance et dynamisme.

En Slovaquie, la part du secteur agricole dans le produit intérieur brut ne dépasse pas 4 %, elle n'a donc rien à envier aux standards d'Europe occidentale. Le taux de pauvreté est inférieur à 2 %, la part des femmes dans la population active s'élève à 48 %. Les universités implantées dans les villes de Bratislava, Kosice, Nitra, Zilina et Zvolen garantissent un niveau d'éducation élevé.

Avec son impôt sur le bénéfice des entreprises de 19 % introduit début 2004, la Slovaquie n'a pas

fini d'inquiéter ses partenaires occidentaux. En matière de réformes structurelles, la Slovaquie est en avance sur la majorité des pays d'Europe occidentale, qui auront de plus en plus de difficultés à se soustraire à la pression réformatrice venue des nouveaux Etats membres.

Le boom des investissements étrangers donne raison au gouvernement slovaque et à son programme radical. Volkswagen a par exemple reconstruit depuis longtemps les opportunités offertes par la Slovaquie et profite d'une population active jeune et flexible. En 1991, VW a édifié une usine à proximité de Bratislava, qui emploie désormais 9000 salariés, ce qui fait du groupe le plus gros employeur et exportateur privé du pays.

Cinquante-cinq kilomètres à peine séparent les deux capitales Vienne et Bratislava. Une frontière longtemps insurmontable est devenue encore plus perméable avec l'adhésion à l'UE. Pour l'heure, les Slovaques n'ont pas encore déterminé précisément leurs objectifs ni ce qu'ils voudraient devenir.



### La Slovaquie en quelques chiffres

Population	5,4 mio.
Superficie	49'034 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Slovaques (85,8 %), Hongrois (9,7 %), Roms (1,7 %)
Langue	slovaque
Monnaie	1 couronne slovaque (SKK) = 100 haleru = 0,025 €
Prévision de croissance	2004: 4,0 % 2005: 4,5 %
PIB	22,8 milliards €
PIB/habitant	4'200 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 4 %, Industrie 30 %, Services 66 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 49,8 % Exportations vers l'UE : 59,9 %
Principaux secteurs industriels	Industrie textile, agroalimentaire, électroménager
Villes importantes	Bratislava, Kosice, Presov, Zilina
Utilisateur d'internet/100 habitants	16,7



Vue aérienne de la Cathédrale  
Sainte-Elisabeth dans la ville de Kosice.

## Slovénie - une autre Suisse

**Petit pays montagneux** fort de deux millions d'habitants et d'un PIB par habitant élevé, la Slovanie est souvent qualifiée de « seconde Suisse ». Mais il y a aussi d'autres raisons à cela : le ski fait figure de sport national, la production de vin est mondialement reconnue, le sens de l'ordre est très développé, l'économie se caractérise par une forte vocation exportatrice et la Slovanie est considérée comme un Etat libéral dont l'histoire a été fortement marquée par les différentes puissances voisines.

Grâce à une population très homogène (90 % des habitants sont d'origine slovène), la Slovanie a très rapidement pu acquérir une autonomie et une indépendance politique au début des années quatre-vingt-dix. Peu nombreux, les Slovènes ont toutefois besoin de communiquer avec leurs voisins, ce qui explique que la plupart d'entre eux parlent au moins l'italien ou l'allemand et bien sûr l'anglais, ce qui améliore sensiblement les possibilités d'accès au marché.

« Fille des montagnes », c'est le surnom que les Slovènes ont donné à leur torrent bouillonnant, la Soca, qui prend sa source dans les Alpes slovènes pour se jeter dans l'Adriatique près de Trieste. D'au-

cuns ont certes entendu que « L'adieu aux armes » de Hemingway se déroulait en Slovanie, il n'empêche que la région vient juste d'être découverte en tant que destination touristique.

N'oublions pas non plus que le haras slovène de Lipica est le berceau des vrais Lipizzan et qu'il poursuit et développe une tradition d'élevage vieille de plus de 400 ans. Les amateurs de chevaux tant débutants que professionnels trouveront leur bonheur dans un paysage karstique merveilleusement aride.

Le tourisme représente environ 9 % du PIB de la Slovanie, ce qui s'explique sans peine par la beauté du pays. Par ailleurs, les investisseurs apprécient la main-d'œuvre parfaitement formée mais émettent quelques réserves quant au marché intérieur relativement limité avec ses deux millions d'habitants. Grâce à de bonnes infrastructures et au niveau d'éducation élevé, la Slovanie est néanmoins parfaitement armée pour adhérer à l'UE. Elle est la plus riche des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. A cela s'ajoute son taux de croissance de 5 % qui la place loin devant les membres plus anciens de l'UE.



### La Slovanie en quelques chiffres

Population	2,0 mio.
Superficie	20'273 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Slovènes (88 %), Croates (3 %), Serbes (2 %)
Langue	slovène
Monnaie	1 tolar (SIT) = 100 stotin = 0,004 €
Prévision de croissance	2004: 3,1 % 2005: 4,1 %
PIB	20,9 milliards €
PIB/habitant	10'500 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 3 %, Industrie 38 %, Services 58 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 67,7 % Exportations vers l'UE : 62,2 %
Principaux secteurs industriels	Voitures et deux-roues, industrie textile, industrie chimique
Villes importantes	Ljubljana, Maribor, Celje, Kranj
Utilisateur d'internet/100 habitants	30,1



Piran sur la côte slovène.

## République tchèque – l'âme de l'Europe centrale

**Jan Hus, Sigmund Freud, Antonin Dvorak, Franz Kafka, Madeleine Albright, Milan Kundera, Milos Forman** – cela ne fait aucun doute, les célébrités d'origine tchèque sont légion. Les personnalités éminentes, contestées de leur temps et même après, sont nombreuses en République tchèque.

Peut-on pour autant parler d'une « âme tchèque » que ces personnalités et tous les Tchèques auraient en commun ? Si c'est le cas, elle est certainement le fruit d'une alchimie faite d'apports germaniques et slaves. Elle est placée sous le signe de la grandeur majestueuse et vénérable de la vieille ville de Prague, qui n'a pas été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO par hasard, du métro pragois ultrarapide et de ses escalators interminables, mais aussi de Kafka et du Golem ; si l'on ajoute à cela le contraste offert par la quiétude des forêts, des sources et des brasseries disséminées à travers le pays, il n'est pas étonnant qu'il en résulte une atmosphère inimitable. L'« âme tchèque » s'exprime à travers la culture et notamment la création cinématographique : qui ne se souvient pas de films tels que « Trois noisettes pour Cendrillon » ou « Kolya » qui ne représentent qu'une infime partie de la création cinématogra-

phique tchèque, qui a produit des réalisateurs du talent de Milos Forman.

Aujourd'hui, la République tchèque est réputée pour la qualité de ses formations et de ses universités. Les sciences de la vie sont bien implantées, les informaticiens de talent sont nombreux dans le pays ; le nombre d'étudiants a plus que doublé depuis 1989 pour s'établir à 248 000. Pour conclure, rappelons que les Tchèques ont toujours été doués en langues et tournés vers l'extérieur.

Sur un plan historique, la double monarchie austro-hongroise et son brassage culturel imposaient en quelque sorte la nécessité de communiquer avec les autres peuples. Par ailleurs, l'allemand a toujours été pratiqué dans le pays en plus du tchèque, comme en témoignent les noms doubles tels que Brünn/Brno. La Tchécoslovaquie, Etat binational, est né de l'effondrement de l'empire des Habsbourg en 1918 avant de céder la place à l'actuelle République tchèque. Les premières élections ont eu lieu en 1990.

L'« âme tchèque » avec son parfum cosmopolite, sa créativité et son sens de l'Histoire trouvera assurément sa place dans l'Union européenne.



### La République tchèque en quelques chiffres

Population	10,3 mio.
Superficie	78'864 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Tchèques (94 %), Slovaques (3 %)
Langue	tchèque
Monnaie	1 couronne tchèque (CZK) = 100 haleru = 0,03 €
Prévision de croissance	2004: 3,1 % 2005: 3,5 %
PIB	63,3 milliards €
PIB/habitant	6'200 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 4 %, Industrie 41 %, Services 55 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 61,8 % Exportations vers l'UE : 68,9 %
Principaux secteurs industriels	Industrie textile, construction automobile, brasseries
Villes importantes	Prague, Brno, Ostrava, Plzen
Utilisateur d'internet/100 habitants	13,6



Jeunes femmes vêtues de costumes traditionnels de la ville de Holasovice en Bohême méridionale, qui est connue pour son style architectural unique du XIX<sup>e</sup> s.

## Hongrie – Pays d’histoire et de génies

**Les Hongrois sont fiers de leur histoire** et de leur héritage culturel, mais aussi et surtout de la voie très personnelle suivie par leur pays avant même la chute du communisme. Dès 1968, la Hongrie ouvrait prudemment son économie à des coopérations. Aux dires des économistes, la transformation de l’économie hongroise après le changement de régime a été particulièrement réussie.

L’héritage culturel comprend aussi la langue. D’origine finno-ougrienne, elle se distingue de la plupart des autres langues européennes qui appartiennent à la famille indo-germanique. Peut-être est-ce en raison de l’unicité de leur langue que les Hongrois chérissent autant leur littérature ; en effet aucun pays européen n’imprime autant de livre par habitant que la Hongrie.

Les racines européennes de la Hongrie ne doivent jamais être sous-estimées. L’indépendance, la cohésion familiale, l’éducation, la sécurité, la propriété, le professionnalisme et la perfection sont des vertus capitales, qui toutes aideront les Hongrois sur le chemin de la réussite économique.

Leurs valeurs s’expriment d’ailleurs aussi à travers la longue liste des Prix Nobel hongrois. Ce pays

de dix millions d’habitants a produit 16 Prix Nobel, parmi eux le Prix Nobel de littérature 2002, Imre Kertész. Mais la Hongrie est aussi le pays des génies méconnus : Laszlo Biro a inventé le stylo bille, Todor Karman a construit le premier hélicoptère, Johann Irinyi a fabriqué la première allumette, Tivadar Puskas a conçu le premier central téléphonique et Ernő Rubik a inventé le cube du même nom. Le premier métro d’Europe a circulé à Budapest en 1896.

L’esprit d’invention hongrois et la qualité du site ont apporté des milliards d’euros au pays au cours des années quatre-vingt-dix. De grandes entreprises telles que Audi, Suzuki, IBM ou Imperial Tobacco ont choisi la Hongrie pour y délocaliser leurs usines et en construire de nouvelles. Les taux de croissance excellents ne se sont pas fait attendre. Le taux de chômage de 5,6% est parmi les plus faibles des nouveaux Etats membres.



### La Hongrie en quelques chiffres

Population	10,2 mio.
Superficie	93'030 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Hongrois (90 %), Roms (4 %), Allemands (3 %)
Langue	hongrois
Monnaie	1 forint (HUF) = 100 filler = 0,004 €
Prévision de croissance	2004: 3,3 % 2005: 3,8 %
PIB	58,0 mio. €
PIB/habitant	5'700 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 4 %, Industrie 34 %, Services 62 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 57,8 % Exportations vers l'UE : 74,3 %
Principaux secteurs industriels	Electronique, chimie, construction mécanique
Villes importantes	Budapest, Debrecen, Miskolc, Szeged
Utilisateur d'internet/100 habitants	15



Vue par delà les toits de Budapest sur le Parlement hongrois sur les berges de la rivière Pest. Le bâtiment a été édifié selon des plans du célèbre architecte Imre Steidl entre 1885 et 1906.

## Chypre – un paradis insulaire

**Nichée à l'extrémité orientale de la Méditerranée**, Chypre est une île d'une beauté époustouflante et au passé d'une grande richesse. Des criques de sable, des falaises abruptes et des forêts de cèdres ombragées s'offrent aux regards, tout comme les orangeaies au parfum subtil et les champs de fleurs sauvages balayés par le vent. Neuf mille ans de culture orientale et occidentale se rejoignent sur cette île. On y trouve pêle-mêle des traces de Saint-Paul, d'Alexandre le Grand ou de Léonard de Vinci.

Tout ce patrimoine historique et cette beauté ont longtemps été menacés d'oubli du fait d'un conflit interminable entre Grecs et Turcs pour la suprématie de l'île. Même si la réunification de l'île ne s'est finalement pas faite en avril 2004, les chances ne sont pas si mauvaises pour la poursuite de la normalisation, notamment grâce à l'Union européenne qui semble disposée à engager des relations particulières avec le Nord de l'île, cherchant ainsi à relativiser la frontière extérieure de fait de l'UE entre le Nord et le Sud de l'île.

Chypre tente de prendre des mesures ciblées pour renforcer son économie et a défini plusieurs domaines jugés essentiels. La mode est encouragée

au même titre que les centres commerciaux, les produits industriels ou la haute technologie. Les services financiers et aux entreprises sont des secteurs traditionnellement forts, tout comme le tourisme qui assure à lui seul environ un cinquième du PIB, ce qui laisse à penser que Chypre n'a en rien perdu de son attrait comme destination touristique. Avec un taux de chômage de 3,3 %, Chypre est très bien placée par rapport aux pays de l'UE. Au vu du nombre de navires battant pavillon chypriote, Chypre est l'une des premières nations maritimes du globe ; occupant de fait le sixième rang mondial.

L'absence de mot pour désigner l'« étranger » à Chypre plaide en faveur du tourisme, seul est connu le « xenos », à savoir l'invité. La loi de l'hospitalité a toujours été et est encore sacrée aux yeux des Chypriotes.

Membre de l'UE, Chypre cherchera à préserver son sens de l'hospitalité et à contribuer à une Europe harmonieuse.



### Chypre en quelques chiffres

Population	0,7 mio.
Superficie	9'300 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Grecs (85,1 %), Turcs (11,7 %)
Langue	grec, turc
Monnaie	1 livre chypriote = 100 cents = 1,74 €
Prévision de croissance	2004: n. d. 2005: n. d.
PIB	10,2 milliards €
PIB/habitant	15'100 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 5 %, Industrie 23 %, Services 72 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 57,3 % Exportations vers l'UE : 67,8 %
Principaux secteurs industriels	Industrie agroalimentaire et des produits de luxe, matériaux de construction
Villes importantes	Nicosie, Limassol, Larnaca, Paphos
Utilisateur d'internet/100 habitants	19,8



Petra tou Romiou, lieu de naissance d'Aphrodite, la déesse de l'amour et de la beauté, si l'on en croit la légende.

## Club privilégié ou « maison européenne commune » ?

**Le processus de croissance de l'Union européenne** ne s'achèvera pas après son élargissement de 15 à 25 membres. Avec la mondialisation croissante et la disparition des frontières commerciales se pose une fois de plus la question traditionnelle des frontières géographiques et culturelles de l'Europe. La Turquie peut-elle adhérer ? La Russie peut-elle devenir membre de Moscou à Vladivostok ou l'Europe ne va-t-elle que de l'Atlantique à l'Oural ? L'Europe s'étend-elle au-delà du Cap Nord jusqu'à l'Alaska et au Canada ? Le Caucase voire l'Asie centrale peuvent-ils encore être qualifiés d'européens ? La construction de la « maison européenne commune » n'est pas terminée et nombreux sont les Etats qui ont l'espoir d'y adhérer.

### **Les conditions formelles d'une adhésion à l'Union européenne**

Les conditions formelles d'une adhésion à l'Union européenne sont simples, leur mise en œuvre l'est beaucoup moins. Premièrement, le pays candidat doit se trouver en Europe. La demande d'adhésion

du Maroc a ainsi été rejetée. Deuxièmement, le pays est soumis à un examen approfondi qui se fonde sur des critères de démocratie, de primauté du droit et d'efficacité de sa gestion. A cet égard, l'adhésion au Conseil de l'Europe est considérée comme une étape préliminaire. Troisièmement, le pays doit disposer d'une économie de marché viable et être compétitif pour pouvoir s'affirmer sur le marché unique. Pour finir, on attend du candidat qu'il adopte les règles telles que l'*acquis communautaire* et d'autres mesures politiques, par exemple la politique extérieure, de sécurité et de défense commune ou la coopération dans les domaines de la justice et de la police. La procédure d'adhésion est définie avec soin : la demande d'adhésion est suivie de l'avis de la Commission européenne qui évalue la capacité d'adhésion et les mesures d'adaptation nécessaires. En cas d'avis positif, les failles en terme d'adaptation sont définies dans un questionnaire étendu adressé au candidat. Les progrès réalisés durant le processus d'adaptation sont appréciés au fur et à mesure et pris en compte dans le processus de né-

Zoran Djindjic, premier Premier ministre de la République de Serbie après Slobodan Milosevic, assassiné en 2003, à l'occasion de la septième conférence Churchill le 10 octobre 2002 à Zurich : « L'Europe a besoin d'une âme »

Directeur de la promotion économique  
Europafachstelle Amt für Wirtschaft und Arbeit des Kantons Zürich,  
privat-docent de sciences politiques à l'Université de Zurich



gociation de l'adhésion. Les négociations portent sur la pondération des voix et sur le nombre de sièges au sein de la Commission, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen. Les cotisations et les programmes d'aide de l'UE en font partie, au même titre que les règles de transition et d'exception concernant l'*acquis communautaire*. Des délais de transition de sept ans pour la libre circulation des personnes ont été négociés avec les huit nouveaux Etats membres d'Europe centrale. Par ailleurs, ils n'adhéreront à la zone euro qu'après un délai de transition. Ce processus de rapprochement est soutenu par des programmes d'aide technique et financière. Certaines règles du marché unique seront également adoptées de façon progressive grâce aux accords européens et aux accords de partenariat.

#### Autres pays candidats

La Bulgarie et la Roumanie qui doivent encore remplir certaines obligations arrivent au terme de ce processus de rapprochement. L'adhésion est prévue en 2007. La décision de principe selon laquelle la Turquie peut adhérer à l'UE a été prise. Il s'agit là d'une décision politique controversée. Une déci-

sion quant au début des négociations d'adhésion doit être prise avant la fin 2004. Le processus de rapprochement devrait être beaucoup plus long.

La Croatie a formulé une demande d'adhésion en 2003, suivie en cela par la Macédoine en 2004. La question de l'adhésion se pose régulièrement en Islande et en Norvège, d'autant que se font jour certains inconvénients de l'Espace économique européen tels que la cogestion insuffisante ou la complexité du processus d'adaptation. La politique de la pêche pour l'Islande, le pétrole et l'adhésion à la zone euro pour la Norvège sont autant de points d'achoppement.

La Suisse, Andorre, le Liechtenstein et Monaco sont des candidats possibles en Europe occidentale. En Europe centrale et du Sud-Est, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, la Serbie, l'Ukraine et la Biélorussie sont des candidats potentiels. La capacité de la Russie à adhérer est controversée (voir la Turquie). Il en va de même des républiques caucasiennes et d'Asie centrale, dont certaines sont déjà représentées au Conseil de l'Europe et/ou à l'OTAN, d'où leurs espoirs d'adhésion.

### **Une Europe des quarante ?**

Théoriquement, une Union européenne comptant plus de 40 Etats membres est envisageable, en 2030 peut-être. Qu'en est-il des sorties ? La sortie est possible en droit. A ce jour, seul le Groenland en a fait usage après avoir obtenu l'autonomie par rapport au Danemark. Dans les faits, une sortie devrait cependant être de plus en plus difficile, eu égard à l'imbrication étroite et à la monnaie commune, à moins que l'Union européenne dans son ensemble ne traverse une lourde crise et ne se dissolve dans une grande zone de libre-échange.

Afin de maîtriser cet afflux de candidats et d'organiser ses relations avec le reste de l'Europe, l'UE a mis au point une multitude d'accords d'association, d'où est née une Europe formée de cercles concentriques et progressifs.

### **Une Europe offrant différents niveaux d'intégration**

Le cercle intérieur compte les membres de l'UE, sachant que tous n'ont pas adhéré à la zone euro, ni aux acquis de Schengen. Le deuxième cercle est formé par les membres de l'Espace économique européen, Islande, Norvège et Liechtenstein. La Suisse

avec ses accords bilatéraux se situe également à ce niveau. Le troisième cercle comprend les Etats signataires d'accords européens. Ceux-ci prévoient une adhésion ultérieure et introduisent l'acquis de façon progressive. Après l'adhésion de huit Etats d'Europe centrale et orientale, cette catégorie compte encore la Bulgarie et la Roumanie. Cependant d'autres Etats d'Europe centrale et du Sud-Est pourront prochainement conclure de tels accords. Le quatrième cercle inclut pratiquement tous les pays européens restants qui ont développé des relations diverses avec l'UE. La Russie et l'Ukraine ont conclu des accords de partenariat, qui réglementent le commerce, la protection des investissements, la concurrence, la recherche et d'autres domaines. En 2003, la Commission européenne a présenté une stratégie pour le reste de l'Europe qui vise à intégrer davantage ces Etats, à instaurer une vaste zone de libre-échange voire un vaste marché intérieur et qui prévoit des programmes d'infrastructures étendus. Le Canada se joint même à l'UE et à la Russie dans le cadre d'une coopération nordique. Des rapprochements sont également constatés en Asie centrale, où l'UE marque sa présence principalement par

le biais d'une coopération au développement et de projets d'infrastructures ambitieux, à l'instar de la Russie et des Etats-Unis. Pour finir, il existe un cinquième cercle qui comprend des Etats non européens. L'espace économique euro-méditerranéen (Euromed) entre dans cette catégorie. Une zone de libre-échange avec les Etats riverains du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord doit voir le jour d'ici la fin de la décennie. Des accords de coopération multilatéraux ont également été conclus avec les pays asiatiques et l'Amérique latine. Le commerce mais aussi l'éducation, la recherche et la culture sont au centre de collaboration. De nombreux accords ont également été conclus avec l'Amérique du Nord, auxquels s'ajoutent différents programmes communs et un dialogue politique. Pour finir, il convient de citer les accords de Cotonou qui règlent les relations de l'UE avec les pays en voie de développement d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes. Ouverture du marché et coopération au développement sont les maîtres mots en la matière. Sans oublier les normes environnementales, la lutte contre le travail des enfants et l'assistance technique.

### **L'Union européenne : un acteur mondial**

L'UE évolue vers un réseau international complet de relations de libre-échange graduées, de coopérations techniques, d'échanges culturels et éducatifs. Elle se profile en acteur mondial, si ce n'est au plan politique du moins en matière économique et sociale.

Cette évolution a également des répercussions sur les organisations internationales dans lesquelles l'UE et ses partenaires jouent un rôle de plus en plus important. On peut ainsi se demander si le Conseil de l'Europe et l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ne seront pas inutiles à moyen terme. A l'heure actuelle les débats sont dominés par les membres de l'UE, pour les autres Etats ils servent juste d'antichambre, ou de succédané à une future adhésion à l'UE. A l'inverse, l'Union européenne se voit concurrencée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Si la libéralisation du libre-échange devait se poursuivre et si la plupart des pays partenaires adhéraient à l'OMC, de nombreuses dispositions relatives au commerce, à la protection des investissements et à la concurrence figurant dans les accords de l'UE seraient superflues.

## Bulgarie – pays des plages et de la mégalopole Sofia

**La Bulgarie fait rarement partie** des destinations envisagées lorsqu'il est question de vacances à la plage, bien que le pays compte au total 130 km de superbes plages de sable fin au bord de la Mer Noire. Surpris ? Rappelons simplement que la Bulgarie a encore bien d'autres choses à offrir : des forêts de montagne étendues peuplées d'ours bruns, de lynx et de loups, le delta du Danube, véritable paradis pour les oiseaux, sans compter un climat méditerranéen agréable au Sud et, dans un tout autre registre, la très ancienne ville de Sofia aujourd'hui devenue mégalopole à l'Ouest. Cette diversité géographique se retrouve également dans la cuisine, capable de satisfaire les aspirations les plus variées.

Avec ses quelque huit millions d'habitants et sa superficie trois fois supérieure à celle de la Suisse, la Bulgarie se classe dans le milieu du peloton des nouveaux pays de l'UE. Il est intéressant de noter pour l'UE que près des deux tiers de toutes les relations commerciales étrangères de la Bulgarie sont conclues avec l'UE. Le marché bulgare offre un po-

tentiel de développement remarquable, la demande d'innovations techniques y est colossale. Après quelques difficultés économiques au milieu des années quatre-vingt-dix, la Bulgarie a réussi à instaurer la stabilité qui la rapproche progressivement de l'Union européenne. L'adhésion de la Bulgarie à l'UE est prévue en 2007.

Les relations entre la Bulgarie et la Suisse n'ont eu de cesse de s'améliorer au cours des dernières années. A un accord sur les visas s'ajoute une progression fulgurante des relations commerciales réciproques. Différentes délégations économiques de part et d'autre sont venues en visite ; en toute logique ces relations économiques avec la Suisse devraient encore s'améliorer lors de l'adhésion à l'UE.

La forte croissance économique de la Bulgarie devrait se poursuivre dans un proche avenir, ce qui profitera également à la Suisse si elle saisit sa chance et approfondit ses relations avec ce pays.



### La Bulgarie en quelques chiffres

Population	7,9 mio.
Superficie	110'993 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Bulgares (86 %), Turcs (10 %), Roms (3 %)
Langue	bulgare
Monnaie	1 lev (BGN) = 100 stotinki = 0,51 €
Prévision de croissance	2004: 5,2 % 2005: 5,2 %
PIB	15,2 milliards €
PIB/habitant	1'900 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 14 %, Industrie 28 %, Services 58 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 49,4 % Exportations vers l'UE : 54,8 %
Principaux secteurs industriels	Agroalimentaire, transformation des métaux, chimie
Villes importantes	Sofia, Plovidiv, Varna, Burgas
Utilisateur d'internet/100 habitants	7,4



Vue sur la ville de Sofia.

## Roumanie - des contacts renforcés avec l'UE

**S'il n'y avait pas eu le comte Dracula**, la Roumanie ou plus précisément la région de Transylvanie, le pays par-delà les forêts, serait certainement beaucoup moins connue. Entourée par la chaîne des Carpates, la Transylvanie est située au cœur de la Roumanie. Colonisée par des Saxons au XIIe s., elle fut d'abord appelée Siebenbürgen. Vlad Tepes, prince de Valachie, qui servit de modèle à Dracula serait né en 1431 à Sighisoara/Schässburg, l'ancienne capitale de Siebenbürgen. Durant son règne, le prince devint l'incarnation de la terreur et de l'arbitraire pour l'ensemble de la région, puis, quelques siècles plus tard, pour le monde entier grâce au roman de Bram Stoker.

Les possibilités offertes au voyageur sont nombreuses en raison de la richesse topographique du pays. Du séjour balnéaire à la pratique du ski tout est possible, car au Sud du paradis des marcheurs et des alpinistes que constituent les Carpates se trouve le cœur de la Roumanie avec les terres relativement planes de la Valachie et la capitale Bucarest.

A Bucarest, centre culturel et économique du pays, on peut aller à l'opéra, assister à des concerts et goûter la bonne cuisine roumaine dans des res-

taurants sympathiques. L'hospitalité est primordiale pour la population roumaine et avec un peu de chance il sera possible d'assister à une fête roumaine typique.

La Roumanie s'efforce de régler le lourd héritage de la dictature des Ceausescu et d'asseoir la réforme des structures nationales dans tous les domaines sur un fondement démocratique. Après l'adhésion à l'OTAN, l'entrée dans l'Union européenne constitue l'objectif prioritaire de la politique extérieure.

Les contacts avec l'UE sont déjà parfaitement consolidés : le pays possède des gisements de toute sorte, tels que la lignite, le charbon, le sel, le minerai de fer, la bauxite, le cuivre, le plomb, le zinc et le pétrole et environ 40 % des biens exportés sont destinés à l'Allemagne et à l'Italie. Toutefois, la Roumanie ne satisfait pas encore actuellement aux exigences d'une adhésion à l'UE, on suppose que le pays y fera son entrée en 2007, conjointement avec la Bulgarie. D'ici là, bien des réformes en attente devraient avoir été concrétisées.



### La Roumanie en quelques chiffres

Population	22,4 mio.
Superficie	238'391 km <sup>2</sup>
Groupes ethniques	Roumains (89,4 %), Hongrois (7,1 %), Roms (1,8 %), Allemands (0,5 %), 18 minorités officiellement reconnues
Langue	roumain
Monnaie	1 leu (ROL) = 100 bani = 0,000025 €
Prévision de croissance	2004: 6,0 % 2005: 5,2 %
PIB	44,4 milliards €
PIB/habitant	2'000 €
Part du PIB par secteurs	Agriculture 12 %, Industrie 37 %, Services 51 %
Commerce avec l'UE	Importations de l'UE : 57,3 % Exportations vers l'UE : 67,8 %
Principaux secteurs industriels	Construction mécanique, pétrochimie, métallurgie
Villes importantes	Bucarest, Lasi, Cluj-Napoca, Timisoara
Ut. Internet/100 habitants	4,5



La place de l'opéra dans la ville de Timisoara, la principale ville de Transylvanie occidentale. C'est à Timisoara que débutèrent en 1989 les soulèvements anticommunistes qui entraînèrent la chute du régime totalitaire des Ceausescu.

# Dix bonnes raisons pour l'élargissement

## 1 L'élargissement instaure une situation « gagnant-gagnant »

Il se traduit par une plus grande prospérité des nouveaux Etats membres, de l'Union européenne et de la Suisse. Des estimations indépendantes tablent sur un gain de croissance de 19 % à moyen terme pour les nouveaux Etats membres, soit quelque 1,5 % par an. L'incidence sur la croissance suisse est estimée à 0,3 à 0,5 % par an.

## 2 L'élargissement offre de nouvelles opportunités commerciales et d'investissement aux entreprises suisses.

Le commerce avec les nouveaux Etats membres a pratiquement quintuplé depuis 1990. Plus de 1000 sociétés réalisent des exportations à l'heure actuelle et une centaine environ a investi sur place. Sans ces nouveaux marchés, un certain nombre de sociétés n'aurait pas survécu.

## 3 L'élargissement va changer l'Europe dans le bon sens.

Six des nouveaux Etats membres n'existaient même pas il y a tout juste dix ans.

Tous les pays qui partageaient autrefois une frontière avec la Pologne ont disparu. Mais cette mutation a eu lieu dans un climat parfaitement apaisé – ni guerre, ni modification du tracé frontalier, ni exode de populations.

## 4 L'élargissement va changer les nouveaux Etats membres dans le bon sens.

En 1989, pour les Polonais, voyager était un privilège, les biens de consommation étaient rares et l'inflation avoisinait les 600 %. Aujourd'hui, les Polonais sont deux fois plus nombreux à aller à l'université, ils voyagent désormais au-delà de leurs frontières et l'inflation a été ramenée à un niveau minimal. Pour cela, il n'a fallu que treize ans et le soutien du processus d'adhésion.

## 5 L'Union européenne et la Suisse tirent parti des pays qui ont choisi d'intégrer l'Europe.

La production dans les pays Baltes enregistre une progression dynamique. Dans d'autres Etats voisins de la Russie qui appartenaient autrefois à l'URSS, la production

s'est effondrée et ne représente plus qu'un tiers de son niveau en 1990 ; quant aux investissements, ils représentent un dixième des sommes investies dans les Etats Baltes.

## **6 L'élargissement montre que les règles de base de l'UE, à savoir qu'un arrangement pacifique vaut mieux qu'un conflit, sont toujours valables.**

En 2001, l'UE a dépensé 40 millions d'euros afin de préparer l'adhésion de la Slovénie et 440 millions d'euros pour la reconstruction du Kosovo. Les chiffres à eux seuls ne suffisent pas à matérialiser la tragédie causée par les guerres dans les Balkans.

## **7 L'élargissement est synonyme d'Europe propre.**

L'air et l'eau se conformeront aux normes de pureté de l'UE.

## **8 L'élargissement se traduit par une égalité des chances pour l'industrie suisse.**

Les entreprises dans les nouveaux Etats membres doivent satisfaire aux mêmes exigences en matière de santé, de protection des consommateurs, de sécurité, de sub-

ventions et d'environnement. Les accords bilatéraux assurent également un accès identique aux marchés publics.

## **9 L'élargissement améliore la sécurité en Europe.**

La coopération dans la lutte contre le trafic de drogue et l'esclavage moderne est renforcée. Là encore, les directives de l'UE concernant les contrôles frontaliers et l'entraide judiciaire s'appliquent. Durant la seule année 2001, 1500 kg de cocaïne d'une valeur à la revente de plus de 3000 millions CHF ont été saisis en Bulgarie.

## **10 L'élargissement est synonyme de contrôle des migrations, sans accentuation de l'immigration.**

Les élargissements antérieurs se sont traduits par une plus grande mobilité dans le sens du retour vers le pays d'origine, p.ex. l'Espagne. Lorsque l'Espagne est entrée dans l'UE en 1986, les ressortissants espagnols étaient au nombre de 109 000 en France. En 1994, ils n'étaient plus que 35 000.

# Financement du commerce international

**Le secteur bancaire d'Europe centrale et orientale** n'en est encore qu'à ses débuts. Le système bancaire universel que nous connaissons aujourd'hui avec une banque centrale et des banques commerciales qui ont souvent dû être restructurées, recapitalisées et privatisées, est né lors du passage à l'économie de marché au début des années quatre-vingt-dix.

Alors que les marchés obligataires, monétaires et des actions jouent encore un rôle relativement subordonné dans les nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale, les opérations de crédit des banques locales enregistrent des taux de croissance en forte progression. La croissance rapide du secteur de la banque de détail dont les activités telles que les prêts hypothécaires, les crédits à la consommation ou l'Internet Banking étaient à faibles, ainsi que l'augmentation constante des dépôts effectués par la clientèle permettent de conclure à un regain de confiance à l'égard des banques. Cette tendance devrait encore être renforcée du fait que plus de deux tiers des banques sont entre les mains d'établissements étrangers. Les banques scandinaves, autrichiennes, allemandes et italiennes se sont largement développées en Europe centrale et orientale.

## Produits et services du Credit Suisse

Le Credit Suisse possède un vaste réseau de banques de correspondance locales, avec lesquelles il collabore de longue date. Dans le cadre des limites pays et bancaires à notre disposition, nous accompagnons nos clients dans leurs opérations d'exportation. Des produits et des services de Trade Finance sur mesure tels que

- confirmation de crédits documentaires
- confirmation de garanties et de crédit standby
- règlement des encaissements documentaires
- financements préalables des importations et des exportations
- financements des exportations (avec ou sans couverture GRE)
- forfaitages
- financements structurés du négoce et des matières premières

visent à garantir les paiements et les prestations et le financement des exportations suisses de marchandises. Nous adresserons aussi nos clients entreprises aux banques locales.

## Contact

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à Monsieur René Flunser, Credit Suisse, BAHC 1, Case postale 600, CH-8070 Zürich  
Tél. 01 333 39 41  
rene.flunser@credit-suisse.com  
ou à votre responsable clientèle du Credit Suisse.

[www.credit-suisse.com/entreprises](http://www.credit-suisse.com/entreprises)  
[www.credit-suisse.com/clientcommerciali](http://www.credit-suisse.com/clientcommerciali)  
[www.credit-suisse.com/firmenkunden](http://www.credit-suisse.com/firmenkunden)

# Europa Institut an der Universität Zürich

**Das Europa Institut an der Universität Zürich (EIZ)** a été créé en 1992 sous la forme d'une association de droit privé et jouit du support de quelque 800 membres individuels et collectifs. L'EIZ figure parmi les principaux centres de compétences suisses pour toutes les questions touchant au droit européen.

L'EIZ est un centre d'information et de services performant, notamment pour tout ce qui touche au droit économique européen. L'EIZ assiste les entreprises, les avocats et les administrations grâce à une offre de conseil et de perfectionnement étendue. L'étude des acquis scientifiques dans une perspective pratique revêt une importance primordiale à cet égard.

Dans le détail, l'activité de l'EIZ porte sur les domaines suivants :

## **Perfectionnement**

L'EIZ organise régulièrement des séminaires, des réunions et des séries de conférences sur les évolutions actuelles du droit au niveau européen et international. Le programme est disponible sur la page d'accueil de l'Institut ([www.eiz.unizh.ch](http://www.eiz.unizh.ch)).

## **Conseil juridique**

A la demande, l'EIZ se charge de clarifier les situations juridiques et établit des expertises et des études sur des questions spécifiques, notamment dans le domaine du droit économique européen.

## **Formation**

L'EIZ propose des cours individuels sur des questions de base et des volets spécifiques du droit européen ainsi que des formations à visées pratiques, destinées à une utilisation efficace des systèmes d'informations de l'UE sur internet.

## **Réseau de relations**

L'EIZ possède un vaste réseau de relations en Europe orientale, notamment en République tchèque, en Hongrie, dans les pays Baltes, en Serbie et au Monténégro.

## **Complément d'information et contact**

Europa Institut an der Universität Zürich,  
Hirschengraben 56, 8001 Zürich,  
Tél. 01 634 48 91, Fax 01 634 43 59,  
[eiz@eiz.unizh.ch](mailto:eiz@eiz.unizh.ch), [www.eiz.unizh.ch](http://www.eiz.unizh.ch)

# Osec Business Network Switzerland – guide pour les opérations à l'étranger

**De nombreuses entreprises suisses ont déjà reconnu le potentiel** des marchés des nouveaux Etats membres de l'UE et sont en train de les prospecter et de les développer systématiquement avec succès. La consultation d'experts chevronnés de ces marchés dès le lancement des opérations leur a notamment été très utile. Les informations collectées et préparées afin de répondre à des besoins concrets servent de base aux stratégies de prospection commerciale et à la minimisation des risques !

## Les partenaires de notre réseau à l'étranger

Les Swiss Business Hubs constituent l'épine dorsale du Business Network Switzerland à l'étranger. Les Swiss Business Hubs sont mis en place dans des pays qui ont une importance particulière pour l'industrie exportatrice suisse. Ils disposent d'un personnel exclusivement mis à disposition pour les besoins de la promotion du commerce extérieur. Dans les autres pays, le Business Network Switzerland s'appuie sur les représentations suisses et parfois sur les Chambres de commerce bilatérales à l'étranger.

## Les partenaires de notre réseau en Suisse

Les Chambres de commerce cantonales, la Chambre de commerce de Bâle-Campagne et la Chambre de commerce et d'industrie du Liechtenstein sont nos partenaires au sein du réseau intérieur. Ils proposent des prestations de base en vue de la promotion du commerce extérieur aux entreprises.

## Euro Info Centre Suisse (EICS)

La gestion de l'Euro Info Centre Suisse (EICS) a été confiée à l'Osec dans le cadre de son mandat. En Suisse romande et au Tessin, Info-Chambres est copartenaire de l'EICS. L'EICS fait partie d'un réseau pan-européen coordonné par la Commission européenne. Grâce à ce réseau, l'EICS peut fournir rapidement et en toute simplicité à ses clients des informations et des conseils pour toute question relative à l'Espace économique européen.



## Osec Business Network Switzerland

L'Osec Service Center ou notre page d'accueil peuvent être consultés pour toute question relative à la mise en place et au développement d'activités commerciales internationales.

Tél. 0844 811 812, Fax 0844 811 813  
contact@osec.ch, www.osec.ch

## Swiss Business Hub Poland

c/o Embassy of Switzerland

Aleje Ujazdowskie 27, PL-00-540 Warsaw

Tél. +48 22 628 04 81, Fax +48 22 621 05 48

Le Swiss Business Hub à Varsovie a collaboré à la recherche et à la préparation d'informations destinées à la présente brochure.

## Le réseau intérieur

Le réseau intérieur nous a activement soutenu lors de la distribution de cette brochure.

## Euro Info Centre Suisse

Osec Business Network Switzerland

Av.d'Ouchy 47, 1006 Lausanne

Tél. 021 613 35 80, Fax 021 613 35 02

eics.lausanne@osec.ch, www.osec.ch/eics



# SEC – Europe Centrale – votre partenaire réseau pour l'accès aux nouveaux marchés

**L'entrée sur les marchés d'Europe centrale et orientale** constitue un défi de taille pour les grandes entreprises et plus encore pour les PME. Un nouveau style a fait son apparition dans l'économie dans le sillage de la mondialisation. Parallèlement, les spécificités des marchés d'Europe centrale et orientale doivent être prises en considération, notamment dans la perspective de l'élargissement de l'UE.

La Chambre de Commerce Suisse – Europe Centrale est une communauté d'intérêts active, organisée sur une base privée, dont l'objectif consiste à promouvoir les relations commerciales avec les pays regroupés au sein de la SEC. La SEC regroupe l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Macédoine, la Pologne, la République slovaque, la Roumanie, la Serbie-Monténégro, la Slovénie et la République tchèque.

Pour les PME, la SEC représente un interlocuteur de choix, même les grandes entreprises peuvent trouver chez nous des services utiles. Grâce à un échange d'informations permanent avec toutes les

institutions privées et officielles importantes, nous influençons l'amélioration des conditions cadres. Nous organisons différentes manifestations qui en plus de communiquer des informations d'actualité offrent également une plate-forme pour un échange d'expériences. Il n'est pas rare de voir de tels contacts informels déboucher sur des relations d'affaires durables et fructueuses.

Contactez-nous, si vous répondez oui à une ou à plusieurs des questions ci-après !

- Accordez-vous de l'importance à l'échange d'expériences lors de la prospection des marchés d'Europe centrale ?
- Accordez-vous de l'importance au travail en réseau dans le cadre d'une communauté d'intérêts spécialisée ?
- Avez-vous besoin d'une étude de marché ou d'autres services en Europe centrale ?
- Cherchez-vous des partenaires commerciaux ?
- Avez-vous une requête particulière en relation avec vos affaires en Europe centrale ou orientale ?

## Chambre de Commerce Suisse – Europe Centrale

Directeur: Max Steiner  
 Stauffacherstrasse 45, 8026 Zürich  
 Tél. 01 249 48 80, Fax 01 249 49 66  
 info@sec-chamber.ch, www.sec-chamber.ch

## Organisations partenaires dans les pays de la SEC :

Swiss-Baltic Chamber of Commerce SBCC,  
 Tallinn  
 Chambre de Commerce Suisse-Tchéquie  
 HST, Prague  
 Chambre de Commerce Suisse-Roumanie,  
 HKS-R, Bucarest  
 Chambre de Commerce Suisse-République  
 de Slovaquie HSSR, Bratislava  
 Chambre de Commerce et d'Industrie  
 Suisse-Pologne PSIPH, Varsovie  
 Swisscham Hungary, Budapest

# L'élargissement de l'UE au 1<sup>er</sup> mai 2004 n'est qu'une étape !

**La SOFI peut soutenir vos projets d'investissement, même dans les futurs pays membres !** La « Swiss Organisation for Facilitating Investments » (SOFI) a été créée en 1997 sur l'initiative du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) en collaboration avec KPMG, dans le but de soutenir les projets d'investissement d'entreprises suisses principalement dans des pays en développement ou en transition.

Par le passé, la SOFI a également accompagné de ses conseils différents projets d'investissement dans les huit nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale. En raison de l'adhésion de ces pays à l'UE, l'essentiel des aides à l'investissement va se déplacer vers les futurs pays adhérents, Bulgarie et Roumanie, ou vers les pays candidats à l'adhésion dans l'UE.

- La SOFI peut vous conseiller si vous envisagez d'investir sur ces marchés futurs.
- La SOFI propose aux investisseurs tous les services requis pour répondre aux défis posés par les projets d'investissement, à commencer par la formulation de l'idée du projet d'investissement

jusqu'à son financement et à sa réalisation en passant par la conception du business plan.

- Dans les pays définis comme pays en développement ou en transition par le seco, le Start-up Fund géré par la SOFI peut accorder des financements de démarrage sur la base de crédits.
- Les pays d'Europe de l'Est autres que la Bulgarie et la Roumanie, candidates à l'adhésion, qui bénéficient d'un soutien particulier sont la Serbie-Monténégro, l'Albanie, la Macédoine, l'Ukraine, la Russie ainsi que les Etats d'Asie centrale Azerbaïdjan, Kirghizstan, Tadjikistan et Ouzbékistan.

## Contact

SOFI  
Stauffacherstrasse 45  
8026 Zürich  
www.sofi.ch

Hans-Peter Achermann  
Regional Head, Central and East European  
Operations  
Tél. 01 249 30 50, Fax 01 249 31 33  
achermann\_hanspeter@sofi.ch



**Amt für Wirtschaft und Arbeit  
des Kantons Zürich**  
**Wirtschaftsförderung**

Amt für Wirtschaft und Arbeit des Kantons Zürich,  
Europafachstelle

Walchestrasse 19, Case postale, 8090 Zürich  
Tél. 043 259 26 14, Fax 043 259 51 71  
stephan.kux@vd.zh.ch  
www.awa.zh.ch/standort/europa/index.asp



**CREDIT  
SUISSE**

CREDIT SUISSE

Case postale 100  
8070 Zurich

www.credit-suisse.com



**Europa Institut**  
an der Universität Zürich  
Kompetenzzentrum für Fragen des  
Europarechts

Europa Institut an der Universität Zürich

Hirschengraben 56, 8001 Zürich  
Tél. 01 634 48 91, Fax 01 634 43 59  
eiz@eiz.unizh.ch, www.eiz.unizh.ch



Osec Business Network Switzerland  
Euro Info Centre Suisse

Av.d'Ouchy 47, 1006 Lausanne  
Tél. 021 613 35 80, Fax 021 613 35 02  
eics.lausanne@osec.ch, www.osec.ch/eics



**SEC+**

Chambre de commerce Suisse-Europe centrale (SEC)

Stauffacherstrasse 45, 8026 Zürich  
Tél. 01 249 48 80, Fax 01 249 49 66  
info@sec-chamber.ch, www.sec-chamber.ch



**SOFI**  
SWISS ORGANISATION FOR  
FACILITATING INVESTMENTS

SOFI

Stauffacherstrasse 45  
8026 Zürich  
www.sofi.ch

# SUISSE plus 10



**BREVIAIRE CH-EUROPE**

Informations et liens :

[www.europabrevier.ch](http://www.europabrevier.ch)



Élargissement de l'UE : défis et opportunités pour la Suisse

